

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 102 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 37 4 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50,
3 mois Fr 10.- 6 mois Fr 20.- 1 an Fr 40.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux de Fonds) Octave Hege (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

CONSEIL DES ÉTATS: ENTÊTEMENT

Mercredi matin, le Conseil des États a délibéré sur l'horaire de travail du personnel de la Confédération. Comme il fallait s'y attendre, les sénateurs se montrèrent dignes de leur réputation. Par 21 voix contre 15, ils refusèrent de se rallier à la décision prise par le Conseil national au cours de la session de juin.

Pour nos vénérables représentants des cantons — et accessoirement des

milieux du capital financier et de la grande industrie — les postiers et les cheminots peuvent attendre une année supplémentaire avant l'introduction du nouvel horaire, donc jusqu'en juin 1968. Cette décision ouvre la procédure dite de règlement des divergences. Le Conseil national devra revoir sa position. Saura-t-il faire preuve de fermeté? Sa décision de juin fut acquise après un très laborieux débat. Sans aucun doute, les

représentants du peuple — tout au moins les plus perméables d'entre eux — auront-ils à subir les pressions d'usage pour les faire revenir sur leur décision. Nous allons avoir l'occasion de dénombrer ceux qui sont résolument pour le progrès et la justice sociale et ceux qui font semblant de l'être, tout en s'efforçant d'en retarder le plus possible l'application. C'est au pied du mur que l'on reconnaîtra le maçon!

Conseil national: Affaires militaires

Une motion (Keller, rad. TG) et deux postulats (Schumann, cons. SO et Wüthrich, soc. BE) ont ouvert les débats consacrés aux affaires militaires. Ces trois interventions ont eu trait à l'avenir de notre aviation, à l'acquisition de nouveaux appareils et au maintien d'une industrie aéronautique suisse.

Le chef du Département militaire a répondu rapidement aux trois orateurs. Il a fait état du message du Conseil fédéral du 6 juin 1966, relatif à la conception de la défense nationale, notamment de son chapitre consacré à l'aviation et à la défense aérienne. M. Chaudet a laissé clairement entendre que la livraison des 57 Mirages ne résoudra pas le problème de l'acquisition d'avions. Entre-temps, d'autres modèles seront démodés ou hors d'usage, les Venoms en particulier. Donc, il faudra acquérir d'autres appareils. Pour le moment, le Département militaire examine, étudié, planifié.

Répondant au conseiller national Wüthrich, M. Chaudet a déclaré encore: « Il n'est pas impossible que la question du P 16 soit à nouveau posée, mais un certain nombre de graves difficultés apparaissent d'ores et déjà ».

La conception de la défense nationale

C'est en 1961 que les Chambres avaient pris les décisions déterminant la conception de la défense nationale. Le groupe socialiste s'était alors unanimement opposé à cette nouvelle doctrine militaire.

L'affaire des Mirages devait donner raison aux parlementaires socialistes. Appliquée dans tout sa rigueur, la conception de 1961 entraînait inévitablement des dépenses difficilement supportables pour notre pays.

En corrélation avec les débats sur l'affaire des Mirages, le conseiller national W. Bringolf développait une

soumettre à un nouvel examen la motion invitant le Conseil fédéral à la conception générale de la défense nationale en prenant en considération les effets qu'a eus jusqu'à présent la réforme de l'armée et le rapport entre cette réforme et la défense de l'espace aérien.

Le gouvernement publia son rapport sous la forme du message aux Chambres du 6 juin 1966. Sans se distancer formellement de la conception de 1961, ce document reconnaît pourtant que cette dernière « procède d'idées qui évoluent avec le temps et que, dès lors, les principes de notre conduite au combat doivent être sans cesse analysés et adaptés, à intervalles appropriés, à la situation politico-militaire et aux progrès de la technique militaire ». Un fait semble intéressant: Le message de 1966 met l'accent sur la nécessité, pour la Suisse, de survivre à une agression armée, alors que dans l'optique de la doctrine de 1961, on était beaucoup moins modeste et on parlait plus facilement d'une victoire sur l'agresseur. Ce retour à une plus saine notion de nos possibilités est certes méritoire, mais sera-t-il accepté sans réserves par tous?

De toutes façons, la discussion qui va avoir lieu au Conseil national ne pourra pas provoquer un ralliement inconditionnel aux nouvelles thèses. Par contre, il semble que la nouvelle vision de la défense nationale pourrait entraîner une collaboration plus confiante entre les parlementaires et l'administration militaire bien entendu, à la condition que les règles du jeu soient respectées.

Le texte de la motion Bringolf avait trait à la défense militaire, le Conseil fédéral y a répondu explicitement. Mais cette réponse devrait maintenant être assortie d'un complément, qui engloberait non seulement la défense militaire, mais tous les aspects de la défense nationale. Aujourd'hui,

on parle beaucoup de défense «totale». L'ancien chef limogé de l'EMG, le colonel commandant de corps Anna-sohn est précisément chargé de préparer cette dernière. Nous aimerions être certain que ces études ne portent pas essentiellement sur l'éventualité de l'introduction des armes atomiques mais que, au contraire, elles englobent aussi l'objectif primordial de notre défense, qui est la sauvegarde de la paix dans le monde.

Si nous pouvions contribuer à la réalisation de cet objectif essentiel, notre conception de la défense nationale pourrait alors être réexaminée, et plus sérieusement que jamais.

La séance de relevée

Le débat militaire se poursuit en séance de relevée. Les porte-paroles des groupes apportent leur appui au message. W. Bringolf s'exprime au nom du groupe socialiste: « Nous étions dit-il, opposés à la nouvelle ordonnance des troupes de 1961. Le message actuel doit être considéré comme une interprétation plus acceptable de l'ordonnance 1961. La nouvelle conception qui se dégage est valable pour les prochaines années, mais, en aucune façon, elle ne doit être considérée comme immuable. Les passages du message consacré à l'aviation ont le mérite de la franchise et de la clarté. Nous nous en réjouissons car, poursuit W. Bringolf, il y a un abîme entre le réalisme actuel et le romantisme éducatrice dont faisaient preuve certains officiers, dont les ambitions étaient — il y a moins de deux ans — d'aller bombarder Prague! Dans ce même ordre d'idées, enchaîne l'orateur nous constatons également que le P 16 satisfait, aujourd'hui encore. Le groupe socialiste prend acte du message du Conseil fédéral relatif à la conception de la défense nationale.

JEAN RIESEN.

Cela s'est passé dans notre pays

KREUZLINGEN: Mort pour cinq francs. — Pris de boisson, Martin Kiefer pénétrait, mercredi, vers 19 h., dans un restaurant de Kreuzlingen. Il s'assit, commanda une bouteille de bière, puis un « schnaps » et enfin une saucisse grillée. Un quart d'heure plus tard, il se rendait aux toilettes. Ne voyant plus revenir son client, l'aubergiste pénétra dans les toilettes: La fenêtre en était ouverte. L'aubergiste se pencha et vit, gisant au sol, son client. Celui-ci, pour ne pas régler son addition, avait ouvert la fenêtre des toilettes et sauté d'une hauteur de 2 m. 50. Le malheureux, muni d'un pied prothétique, tomba si malencontreusement qu'il fut tué sur le coup. Ses consommations lui auraient coûté environ cinq francs.

SION: Le successeur d'H. Geiger. — A la suite du décès tragique d'Hermann Geiger, le directeur d'Air-Gla-

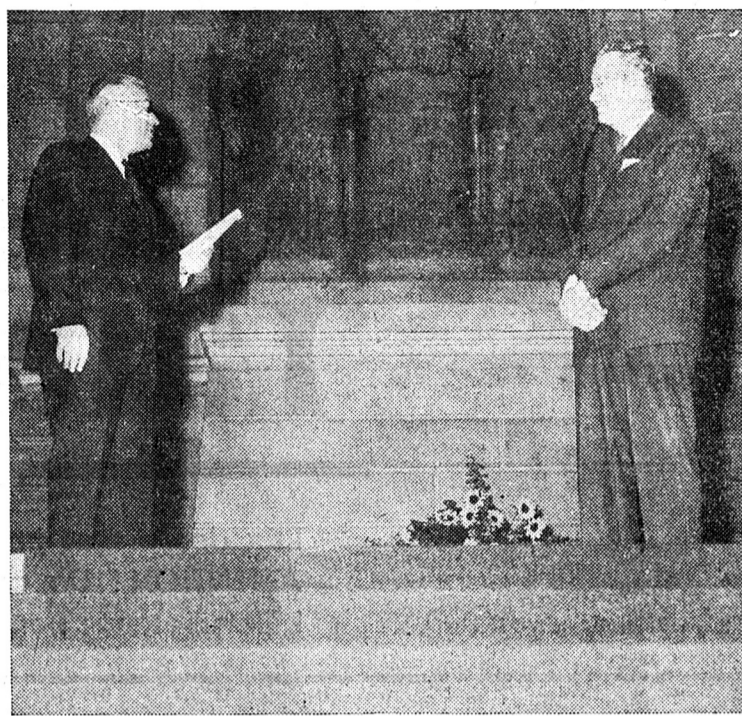
ciers a fait appel à Fernand Martignoni pour lui succéder au poste de chef-pilote. Martignoni succéda ainsi à celui dont il fut durant tant d'années le camarade de tous les jours et le principal collaborateur. Originaire de Nendaz, près de Sion, il est âgé de 36 ans, marié, père de cinq enfants. Il habite la capitale valaisanne depuis longtemps.

WINTERTHOUR: Grosse escroquerie. — La Cour d'assises a reconnu coupable un commerçant allemand, 56 ans, d'escroqueries portant sur une somme d'environ 570 000 francs et de faux répétés en écritures. Elle l'a condamné à une peine de quatre ans de réclusion. La principale victime de l'accusé fut un propriétaire d'un garage. Il réussit à en obtenir d'importantes sommes pour la construction d'un appareil d'épuration de l'air.

BALE: Voleuse arrêtée. — La police a arrêté une Allemande de 37 ans, qui ayant commis deux cambriolages à Bâle, lui avaient rapporté quelque 47 000 francs en bijoux.

ZURICH: Fréquentation des auberges de jeunesse. — Les 122 (en 1964 126) auberges de jeunesse de Suisse ont enregistré, en 1965 la fréquentation de 262 005 visiteurs au total, ce qui représente une diminution de 11 145 par rapport à l'année précédente. Sur ce nombre, il y eut 161 599 (166 980) jeunes gens et 100 406 (106 170) jeunes filles. Les visiteurs étrangers furent 153 075 (152 815), dont 44 817 de la République fédérale allemande, 24 735 d'Ecosse et d'Angleterre, 19 302 de France (15 677 des Etats-Unis. Les nuitées se sont élevées au total à 501 450 (501 396), la part revenant aux visiteurs étrangers étant de 257 596 (261 509).

Nouveau tapis pour le Palais fédéral



Le président de la Confédération, M. H. Schaffner, a pris livraison mercredi de 420 mètres carrés de tapis pour le Palais fédéral. Il s'agit d'un cadeau de l'Union suisse des industriels de la laine, dont le président, M. P. Helg, lit le document de remise (notre photo).

Nouveaux tarifs ferroviaires

Le 1^{er} janvier 1967, de nouveaux tarifs ferroviaires entreront en vigueur. Dans le trafic des voyageurs, les prix de la 1^{re} classe seront légèrement relevés, ils seront égaux à une fois et demie ceux de la 2^e classe, au lieu de 1,45 fois comme aujourd'hui. Les prix des billets ordinaires de 2^e classe ne seront pas augmentés. Les abonnements de parcours pour courses quotidiennes seront simplifiés en ce sens qu'il n'existera plus que des abonnements pour un nombre illimité de courses, ce qui accélérera

le contrôle dans les trains d'abonnés. Les abonnements pour demi-billets et les abonnements de réseau renchéiront de 11% environ.

Dans le trafic des marchandises, des relèvements affecteront surtout les petits envois de détail. En revanche, les envois de 2000 kg. et plus reviendront meilleur marché. Les paliers de distance passeront de 10 à 20 km., une surtaxe sera perçue sur les envois en port dû. Les taxes des colis express ont été fixées d'entente avec l'entreprise des PTT.

Au bout du lac

JUGEMENT SÉVÈRE. — Le jugement dans l'affaire de concurrence déloyale dont nous avons déjà parlé, a été prononcé mercredi après midi.

Robert Aries, qui était accusé d'escroquerie et de concurrence déloyale, a été condamné à deux ans et demi d'emprisonnement, 10 ans d'expulsion et aux frais envers l'Etat et les parties civiles.

Le substitut avait requis une peine de deux ans et demi de réclusion et quinze ans d'expulsion. Robert Aries devra payer 220 000 francs de dommages et intérêts à l'industrie chimique bâloise. En revanche, la demande faite par l'industrie en question tendant à obtenir une somme de 100 000 francs pour tort moral et dommages ne pou-

vant être déterminés, a été déclarée irrecevable.

VISITE DE W. SPÜHLER. — Le conseiller fédéral W. Spühler a adressé mercredi soir, le salut du gouvernement fédéral à l'occasion des journées aéronautiques et de l'espace à Genève. Il a remercié le gouvernement de l'URSS d'avoir bien voulu déléguer à Genève le cosmonaute Yegorov, premier médecin à se rendre dans l'espace. W. Spühler a souligné l'intérêt que porte le Conseil fédéral à l'activité du Gouvernement industriel européen d'études spatiales et à l'Association internationale des constructeurs de matériel aéronautique pour assurer une utilisation pacifique et de plus en plus profitable au genre humain des découvertes spatiales.

Dans la capitale

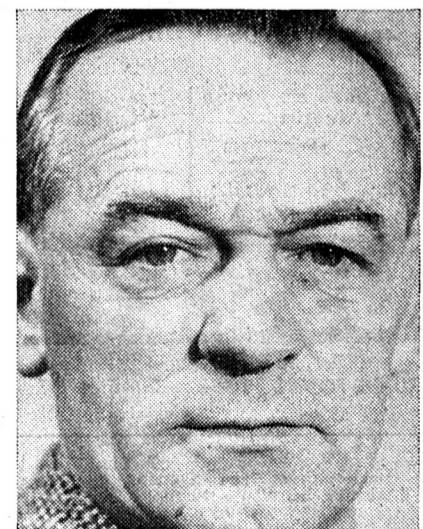
BERNE: Irresponsabilité fautive. — Un menuisier de 27 ans, originaire de Graz, marié à une suisse, a été condamné par le Tribunal correctionnel de Berne à six mois de prison, compensés par la préventive.

L'accusé avait pénétré le 25 janvier 1966, vers 19 heures, dans un établis-

sement public, où il retrouva des compagnons, avec lesquels il visita trois autres bars, pour revenir au premier vers 23 heures. Il but plus qu'il ne pouvait le supporter. Dans ses conversations, il parla de sa soi-disant appartenance autrefois à l'OAS, en réalité il avait passé trois ans en Algérie, à la Légion étrangère. Ses auditeurs ne le crurent pas. A un certain moment il en invita un à l'accompagner aux toilettes, où il lui fournirait la preuve qu'il avait appartenu à l'OAS. Dans les W.-C. l'individu appuya un pistolet sur la poitrine de son compagnon, lui demandant si maintenant il le croyait. Il en resta sur cette menace, puis il retourna boire ensemble. Soudain, à 23 heures, l'accusé tira son pistolet, fit deux pas et se mit à tirer au hasard sept coups de feu, qui tous frappèrent le sol, blessant trois personnes.

BERNE: A l'exécutif. — Comme un seul candidat a été inscrit pour succéder à E. Freimueller, décédé, au poste de conseiller municipal, l'exécutif de la Ville fédérale a décidé de l'élire tacitement. Il s'agit de Heinz Bratschi, socialiste, notaire, né en 1925. Fils du conseiller national Robert Bratschi, le nouvel élu a fait des études de droit aux Universités de Berne et Genève. Depuis 1951 il fait partie des services de la police de la ville de Berne. A l'armée, il est major d'état-major général. H. Bratschi est depuis 1959 membre du Grand Conseil bernois, dont il préside le groupe socialiste. Il est de plus président du parti pour la ville de Berne.

Chez les gymnastes



Le président de la Fédération internationale de gymnastique, le Genevois Charles Thäni, a démissionné de ses fonctions, après les avoir remplies pendant dix ans. Il a été remplacé, à la surprise générale, par un autre Suisse, Arthur Gander, de Chiasso (notre photo), qui a 67 ans.

Ouverture de saison

Dès ce soir à 20 h. 15
au cinéma

Ritz

Tél. 2 93 93

Le triomphe cinématographique mondial

Le film aux
8 OSCARS

AUDREY HEPBURN · REX HARRISON
 GO-STARRING STANLEY HOLLOWAY DIRECTED BY GEORGE CUKOR PRODUCED BY JACK L. WARNER
 FROM THE PLAY BY BERNARD SHAW
 TECHNICOLOR® SUPER PANAVISION®

Séances tous les soirs, à 20 h. 15

Matinées à 14 h. 30: samedi, dimanche et mercredi

3 heures d'enchantement!
Technicolor
Superpanavision

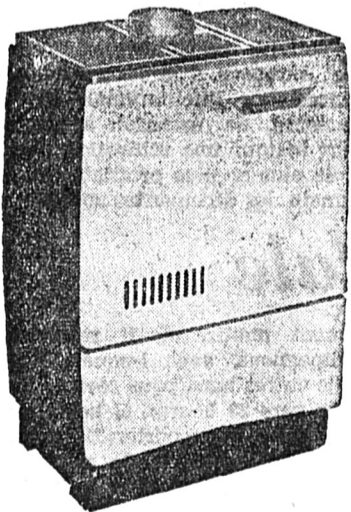
Prix des places imposé par le producteur: Fr. 4.50, 6.—, 8.—
ATTENTION! Un quart d'heure avant le spectacle, mise en vente des billets retenus non retirés.

Location ouverte tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 21 h.

HARICOTS DU PAYS
LE KILO 1.30

-38° à La Brévine, -32° à La Chaux-de-Fonds

N'attendez pas le moment de lire ce titre dans les journaux pour installer chez vous un chauffage approprié. C'est maintenant le moment le plus favorable pour nous demander une offre pour l'installation d'un poêle à mazout. Vous apprécierez les prix imbattables des poêles à mazout GRANUM, dont la vaste gamme vous permet de choisir le modèle qui résout au mieux votre problème de chauffage. Un poêle à mazout GRANUM vous donnera satisfaction même si vous êtes sensible aux odeurs, car il est équipé d'un système breveté d'évacuation des odeurs.



Avec buse de fumée dessus et feu visible, ces modèles seront les bienvenus partout où la place est restreinte en profondeur. Ils sont évidemment équipés de tous les perfectionnements techniques, soit clapet d'air automatique, réservoir incorporé, conduite d'évacuation des odeurs. Malgré l'évacuation des gaz de combustion par le haut, le rendement est exceptionnel, grâce à la conception d'avant-garde de ces appareils.

SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ
LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT

GRANUM

augmente
votre
confort

Modèles classiques				avec buse de fumée dessus			à deux foyers		
Capacité m³	90	130	190	250	90	130	190	250	375
Prix	378.-	445.-	528.-	675.-	425.-	495.-	575.-	770.-	970.-

LE SPÉCIALISTE
DU CHAUFFAGE

NUSSLÉ S.A.

Tél. (039) 2 45 31-33

LA CHAUX-DE-FONDS

Grenier 5-7

SALLE DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS
Samedi 24 septembre, à 20 h. 30

UNIQUE GALA
sous les auspices du HOT-CLUB
Le célèbre original

GOLDEN GATE QUARTET

Programme de « negro spirituals » et « grands hits »
Un spectacle de choix
Le plus célèbre « negro spiritual quartet » du monde!

Prix des places: de Fr. 4.— à 14.— (taxe compr., vest. oblig. en sus)
LOCATION: Tabatière du Théâtre dès vendredi 16 septembre 1966.
Tél. 2 88 44.



En vente partout: Fr. 2.50
L'Almanach historique du véritable

Messenger boiteux
de Berne et Vevey
1967: 260^e année

En plus de ses rubriques traditionnelles
l'année à travers la Romandie



Surveillance et préparation des devoirs scolaires

Classe destinée aux enfants des écoles primaires, dirigée par une institutrice diplômée, tous les jours, de 16 h. 10 à 17 h. 40.
Le secrétariat est ouvert de 9 h. à 18 h., du lundi au vendredi, à partir du 15 août, ainsi que le soir jusqu'à 20 h., les lundis, mardis et jeudis, à partir du 1^{er} septembre.

Ecole BENEDICT, La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 15 — Tél. 3 66 66

A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...
une étape agréable et confortable

Les halles

Une autre à découvrir:

LE PAVILLON

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
Division de La Chaux-de-Fonds

Inauguration

du Centre professionnel de l'Abeille, Paix 60
et 75^e anniversaire de l'Ecole de travaux féminins

La population de notre ville est informée que le nouveau bâtiment peut être visité aux jours et heures suivants:

Samedi 24 septembre:
de 9 h. à 11 h. 30;
de 14 h. 30 à 17 h. 30 (privé)

Dimanche 25 septembre:
de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30

Lundi 26 septembre:
de 14 h. à 17 h. 30

En outre, l'Ecole de travaux féminins, pour marquer son 75^e anniversaire, présente un défilé de mode aux heures suivantes:

Samedi 24 septembre: 9 h. 30, 11 h.

Dimanche 25 septembre:
9 h. 30, 11 h., 14 h. 30, 16 h.

Lundi 26 septembre: 15 h., 16 h. 30

Le bâtiment n'est pas accessible aux visiteuses porteuses de talons aiguille.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

21 septembre 1966

Naissances

Camarda Pasqua, fille de Giacomo, magasinier, et de Carla née Santonastaso.
Diethelm Valérie, fille de Franz-Johann, ingénieur, et de Janine-Lucie née Mora.

Promesses de mariage

L'Epée Raymond-Marcel, compositeur typographe, et Perrottet Arienne-Béatrice.

Leuenerger Jean-Claude, ouvrier sur ébauches, et Vuille Huguette-Simone.

Décès

Lobsiger Jules-Edouard, magasinier, né le 14 mai 1887, époux de Bertha-Maria née Niederhauser (Nord 163).

Abonnez-vous à notre journal

Un exemple d'information industrielle

Landis & Gyr S.A., dans une lettre aux actionnaires annonce :

Les résultats de l'exercice 1965-66 seront défavorablement influencés par différents facteurs. Notre société en Angleterre nous donne des soucis et les efforts pour améliorer sa situation n'ont pas encore abouti. Elle doit aussi surmonter les conséquences d'une violente lutte de prix. En Allemagne, la pénurie des capitaux a causé un ajournement général des investissements, ce qui empêche l'augmentation escomptée de nos ventes sur ce marché important. Signalons enfin que la nouvelle fabrique de Salerne, comme nous l'avions prévu, n'arrive pas encore à couvrir ses frais. En revanche, l'entreprise de Zoug ainsi que les sociétés affiliées en France, aux Pays-Bas et en Autriche devraient atteindre à peu près les résultats de l'an dernier. La société de vente aux Etats-Unis et la société espagnole, à laquelle Landis & Gyr participe, dépasseront sensiblement les résultats précédents. Dans son ensemble, l'on peut escompter que le total de la valeur de production du dernier exercice sera atteint ou légèrement dépassé mais que le rendement du groupe marquera nettement une diminution. Malgré que ce fléchissement soit regrettable, ses effets sont supportables et il n'exerce aucune influence directe sur la façon de juger l'essor à long terme de notre groupe.

Vu la pénurie générale des fonds sur le marché européen, notre entreprise tient à rester indépendante de la nécessité de se procurer, dans un sensible degré, de nouveaux capitaux. Par conséquent, plus que les années précédentes, elle adaptera son programme d'investissements pour 1966-1967 aux disponibilités qu'elle peut se créer elle-même.

Le développement peu réjouissant des cours boursiers des valeurs industrielles suisses a amené cette année également un fléchissement sensible du cours des actions et bons de parti-

cipation Landis & Gyr et cela bien que la société se soit efforcée depuis des années à donner à ses actionnaires et au public en général les informations nécessaires pour leurs décisions d'investissement. Il ressort du bilan consolidé que la valeur en capital propre par action de la série B atteignait au début de l'exercice 1965-66 plus de 1600 francs et il est à prévoir qu'elle sera d'environ 1700 francs vers la fin de septembre 1966. Cela, faute d'ordres d'achats d'actions, n'a cependant pas pu arrêter l'effritement en cours et depuis un certain temps, la valeur boursière est même nettement inférieure à la valeur comptable. Les reculs des coups répétés, sur la base d'un volume d'affaires très restreint, se maintenaient le plus souvent dans des marges si étroites qu'aucune intervention ne s'imposait. Nous voudrions réitérer que toute intervention ne peut avoir pour but de fausser la tendance du marché. Les actionnaires qui ont acquis leurs titres à des prix élevés pourraient aujourd'hui, par de nouveaux achats, diminuer la valeur d'achat moyenne de leurs stocks d'actions. Toutefois, il n'appartient pas à notre société de recommander une telle opération à un moment ou à un autre. Les décisions d'investissement de cette sorte doivent être prises par l'actionnaire lui-même. La société peut uniquement lui remettre toute information qui pourrait le guider dans ses décisions d'investissement et je puis vous assurer que la direction de l'entreprise continuera à le faire.

Informez-vous aussi le personnel ?

Un nouveau « leader »

Les positions sont inversées à la tête de la presse quotidienne suisse.

« Blick », quotidien du matin, vient en effet de prendre la tête et publie depuis le 20 septembre cette fière affirmation « le principal quotidien suisse ». L'Association suisse de publicité a constaté, le 13 septembre, que le tirage utile de ce journal est de 180 487 exemplaires ce qui permet à « Blick » de dépasser le « Tagesanzeiger » de Zurich de la position enviée de leader. Il a fallu un peu moins de 7 ans au quotidien, que tant de notables critiques, pour démontrer qu'un besoin de « sensation » existe en Suisse allemande.

Si l'on se base sur les chiffres de la population de langue allemande (70 %) et de celle de langue française (19 %) dans notre pays, le tirage de « Blick » correspond à un tirage de 49 000 exemplaires en Suisse romande. Or, plusieurs quotidiens romands ont un tirage supérieur. On constate donc, une fois de plus, que les grands espaces économiques facilitent bien des entreprises puisqu'elles permettent une vente supérieure en chiffre absolu pour une diffusion proportionnellement moindre.

Autre élément à considérer : le tirage de « Blick » est largement supérieur au tirage additionné de tous les quotidiens socialistes de notre pays. Pouvons-nous l'admettre sans réagir ?

LA PAGE ÉCONOMIQUE

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

INVESTISSEMENTS ALLEMANDS

Après avoir publié une liste des entreprises « ussiennes » établies en Suisse, la « Wirtschaftrevue » a dressé la liste des entreprises allemandes en Suisse. Dans d'autres pays de telles publications émanent des autorités.

BILAN CONSOLIDÉ

Si les entreprises suisses ont peine à se décider à publier des bilans consolidés, elles n'hésitent certainement pas à le faire pour leur information interne. On nous a signalé, en effet, que les participants à l'examen préliminaire de 1958 pour l'obtention de certificat d'expert-comptable diplômé ont dû résoudre un problème portant sur l'établissement du bilan consolidé d'une société holding.

PROGNOS S. A.

Avez-vous déjà entendu parler de cette entreprise qui s'intitule « Centre européen de recherches économiques appliquées » ? Le siège est à Bâle, capital 160 000 fr., titres de 1000 fr. Trois professeurs de Bâle, de Zurich et de Princeton font, entre autres, partie du conseil d'administration de la société qui a été fondée en 1959. Le but est de former une relève pour la recherche économique et la direction des entreprises.

75 ANS APRÈS

Le livre du Parti socialiste suisse « Kartelle und Trust in der Schweiz » publié en 1931, indique que le revenu national était de 2 milliards de francs en 1890 ce qui correspondait à 475 fr. par habitant.

Les comptes de l'AVS pour 1965 nous apprennent que les prestations en espèces ont été de 1,67 milliard de francs. Avec les prestations de l'assurance invalidité on est assez près de 2 milliards de francs.

Une publication de l'Union de Banques Suisses évalue le revenu national du canton de Vaud, pour 1965, à 4 milliards (Genève 3,8; Neuchâtel 1,34; Valais 1,23; Fribourg 1,08).

CONCENTRATION

Le grand quotidien allemand « Frankfurter Allgemeine Zeitung » a publié une enquête sur la concentration des entreprises en Europe. L'article consacré à la Suisse aboutit à la conclusion que cette volonté de concentration, pour mieux pouvoir lutter contre la concurrence, se manifeste encore peu en Suisse. On y trouve cette phrase au sujet de l'ancien délégué aux occasions de travail : « Hummler a aussi abouti à la constatation résignée que le Suisse travaille volontiers mais collabore moins volontiers » ce qui a permis un jeu de mot allemand que nos lecteurs connaissant cette langue apprécieront « Hummler ist aber auch zu der resignierten Erkenntnis gekommen, dass der Schweizer zwar gern arbeite, jedoch weniger gern zusammenarbeite. »

PUBLICITÉ

Les grands magasins Globus inaugureront de nouveaux locaux de vente le 14 septembre 1967. La publicité pour cette inauguration a déjà débuté.

A QUI SE FIER

Nous avons trouvé les passages suivants dans deux articles publiés le même jour dans la « Gazette de Lausanne » (17-18 septembre 1966) :

Page 1, dans un éditorial de l'administrateur-délégué, M. Louis Guisan, conseiller aux Etats :

« Il est facile d'incriminer les collectivités politiques qui verraient trop grand. Par la force des choses, le secteur public est toujours en retard sur le secteur privé. En période d'expansion, les usines se multiplient, les ménages privés s'équipent et leurs déchets rendent bientôt les eaux imbuables; les autos privées, parfois deux ou trois par famille, et les camions obstruent les routes. Pour mettre de l'ordre dans cet encombrement général, l'Etat s'équipe à son tour. Mais, lorsqu'il est prêt à entreprendre, les contribuables se plaignent de ce qu'il leur demande des ressources supplémentaires et compromette leur prospérité. »

Page 23, économie et finance, dans une colonne de « libres opinions » exprimées par la Société pour le développement de l'économie suisse :

« Enfin, ces ponctions privilégiées que les pouvoirs publics font sur le marché des capitaux défavorisent le secteur privé qui pourtant ne peut pas couvrir tous ses besoins par le seul autofinancement. Il en résulte une certaine stagnation des investissements privés, notamment industriels, qui ne peut que porter atteinte à un rythme de croissance équilibré. »

Nous sommes d'accord, pour une fois, avec M. Guisan.

PAS DE LIMITE D'AGE

En général les plus de 40 ans ont de la difficulté à trouver un nouvel emploi. Ce n'est, heureusement, pas toujours le cas puisqu'un institut bernois a été chargé de trouver un délégué du conseil d'administration pour une grande entreprise. L'annonce précise : âge idéal; 50 à 60 ans. Il y a de l'espoir, même si une hirondelle ne fait pas le printemps.

PRESSE

La Fédération internationale de la presse socialiste et démocratique a eu son congrès à Vienne. Les sujets à l'ordre du jour étaient particulièrement intéressants : L'importance de la presse quotidienne pour le mouvement socialiste; des subventions de l'Etat pour la presse; la réorganisation de la presse socialiste danoise; le problème des éditoriaux dans un journal avec de nombreuses éditions régionales. Ce dernier sujet était présenté par le rédacteur en chef du quotidien néerlandais « Het Vrije Volk ».

TRANSPORTS ROUTIERS

La revue « Les transports routiers » a publié dans son numéro de septembre une étude sur l'évolution de la motorisation au cours des vingt dernières années (1946-1965).

Quelques chiffres notés en cours de lecture : 2 millions de véhicules importés, au prix de gros : 9 milliards de francs.

18 millions de tonnes d'essence et de carburant diesel, valant 3 milliards de francs.

Un demi-million de personnes plus ou moins grièvement blessées dans les accidents et 20 000 morts.

DRÔLES DE PRIX

L'armistice n'est pas la paix. On s'en rend compte en suivant la publicité des fabricants d'articles de marques et en observant les vitrines des détaillants. Toutes les semaines des offres « exceptionnelles » rendent perplexes ceux qui avaient entendu parler d'un accord conclu le 3 juin 1966 par la majorité des intéressés à la « paix des prix ». Qu'en est-il ? L'anarchie a-t-elle succédé à la discipline ? Nous aurions de la peine à l'affirmer, mais les exemples que nous vous livrons démontrent que l'on aurait tort de payer le prix imposé lorsqu'on peut obtenir le même produit bien meilleur marché.

Qu'est-ce que cela signifie ? Il n'y a pas longtemps un moniteur économique et financier romand publiait une page coiffée des trois titres suivants :

— Un représentant du commerce et un consommateur expliquent les avantages des accords sur les prix de seconde main.

— Les prix imposés peuvent conduire à une rationalisation du commerce.

— Ils aident à sauvegarder la transparence du marché.

Et maintenant ? La « Neue Zürcher Zeitung » du 28 août (N° 3606) reproduit une correspondance sur la confusion des prix (Preiswirrwarr) des denrées alimentaires et l'hebdomadaire « Die Weltwoche » met le titre français « Drôle de paix » pour publier des remarques de M^{lle} Elsa-F. Gasser sur « la fin » (entre guillemets dans l'article) de la guerre des articles de marque en Suisse.

Dans la « Revue économique et sociale » qui vient de paraître, le conseiller national Déonna explique que « La protection du consommateur est aussi concevable dans une optique libérale ».

Des faits : On lisait en juillet (« Gazette de Lausanne » des 2 et 3 juillet 1966) : « Quiconque a lu l'ouvrage de l'auteur américain bien connu, Vance Packard, « The Waste Makers » et quiconque connaît l'anarchie des prix sur le marché des USA où tout accord, même au stade de la production, est interdit, n'acquiesce absolument pas, la conviction que la liberté des prix de gros et de détail profite au consommateur, bien au contraire ! Les exemples sont nombreux où le même type de produit se vend avec des marges de détail variant du simple au triple sans que la qualité du produit soit déterminante. La ménagère ne sait plus à quel saint se vouer. »

Or dans l'article de M. Déonna qui analyse le livre de M. Walter Bodmer-Lenzin (Die Stunde des Verbrauchers) on trouve ce sous-titre bien en évidence. « Seule arme efficace : la concurrence » avec ce passage qui résume la situation : « Pour que le consommateur ait les meilleures chances d'être bien servi, il faut donc qu'il y ait une pluralité d'offres indépendantes et diverses et que l'offre générale dé-

passe la demande. L'initiative privée, le marché libre et la concurrence constituent dès lors la meilleure sauvegarde des intérêts des consommateurs ». Mais, car il y a un « mais » l'information est aujourd'hui encore très imparfaite malgré l'abondance même excessive dans certains secteurs, des moyens d'information.

Citons les titres d'autres chapitres de l'ouvrage analysé : L'économie de marché, Problème d'information, Publicité sur la formation des coûts, L'automation égalisera le potentiel de consommation.

Nous avons aussi une solution :

la prise de conscience des consommateurs. L'économie politique nous apprend que nous sommes à la fois consommateurs et producteurs. Certaines images d'Épinal (ou d'ailleurs) nous rappelaient autrefois la fable des membres et de l'estomac. N'insistons pas, car nous vivons en société et nous savons que nous sommes tous plus ou moins dépendants les uns des autres. Pourtant nous devons lutter contre les gaspillages et pour obtenir à la fois un juste prix en échange de notre travail et un pouvoir d'achat du produit de notre travail aussi élevé que possible.

Utopie ? Nous ne le pensons pas, mais chacun doit consacrer une partie raisonnable de son temps à planifier son économie ménagère.

CHARLES-F. POCHON.

Des prix imposés ? Si vous le voulez bien

Tous nos exemples ont été relevés dans des commerces de détail d'une grande ville le samedi 17 septembre 1966. Nous ne citons volontairement pas les noms des produits. Nos calculs sont les suivants : prix marqué, prix corrigé, prix calculé avec un rabais de 5 %, prix calculé avec un rabais de 7 %, prix calculé avec le rabais de 7 % doublé (14 %) ce qui se produit périodiquement.

Exemple 1 : Prix marqué : 2 fr. ; prix corrigé 1 fr. 60 (80 %) ; prix de vente avec 5 % de rabais 1 fr. 52 (76 %), prix de vente avec 7 % de rabais 1 fr. 488 (74,4 %), prix de vente avec double rabais 1 fr. 376 (68,8 %).

Exemple 2 : Prix marqué 3 fr. ; prix corrigé 2 fr. 40 (80 %). Autres prix voir exemple 1.

Exemple 3 : Prix marqué 5 fr. 70 ; prix corrigé 4 fr. 70 (82 %) ; 5 % rabais 4 fr. 465 (78 %) ; 7 % rabais 4 fr. 371 (77 %), double rabais 4 fr. 042 (71 %).

Exemple 4 : Prix marqué 3 fr. 60 ; prix corrigé 2 fr. 95 (82 %) autres prix voir exemple 3.

Exemple 5 : Prix marqué 3 fr. 50 ; prix corrigé 2 fr. 90, voir exemple 3.

Exemple 6 : 290 grammes d'un produit pour le prix de 255 grammes. Gain : 17,7 %, sans tenir compte des rabais. s. e. o.

Vous avez avantage à suivre les cours des produits comme d'autres suivent les cours de la bourse.

L'opinion de « J'achète mieux »

Dans son numéro qui vient de paraître, « J'achète mieux », organe officiel de la Fédération romande des consommatrices, contient un éditorial sur les consommateurs et les prix imposés. Nous en extrayons ce passage :

« Au niveau des fabricants comme à celui des distributeurs, nous tirons avantage d'une concurrence plus active. Mais, comme nous l'avons vu, c'est aussi à l'échelon du magasin que les fabricants d'articles de marque tentent de la limiter pour garder ainsi la haute main sur tout le marché. Ils décident en effet souverainement des remises et rabais que pourra consentir le commerçant. Or, certaines en-

treprises dynamiques se contenteraient de marges plus faibles que celles prévues uniformément et pourraient donc faire bénéficier le consommateur de rabais et de ristournes supplémentaires. En effet, comme dans les ententes de prix au sein du cartel, les marges sont fixées en tenant compte des entreprises les plus faibles. La convention qu'en juin dernier l'Union suisse des coopératives, la maison Denner et les grands magasins ont refusé de signer, fixait avec une impeccable précision les rabais possibles. Nous ne pouvons que féliciter ces entreprises d'avoir voulu sauvegarder ainsi une certaine liberté de manœuvre dont nous ne pouvons que bénéficier. »

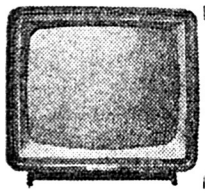
HUMOUR ET ÉCONOMIE

Votre journal favori, et même les autres, publie parfois des histoires qui vous font sourire. Mais avez-vous déjà cherché le contenu social ou économique de certaines de ces plaisanteries, illustrées ou non ? Nous en avons collectionné quelques-unes pour vous prouver que le sourire n'est pas nécessairement absent d'une page économique. Mais ce rire est parfois amer.

Un banquier et un officier cherchent des arguments pour démontrer quel a été le plus puissant instru-

ment au cours de l'histoire du portepapier ou de l'épée. L'officier prétend évidemment que c'est l'épée. A quoi le banquier répond : « Je ne peux pas le croire, car je n'ai jamais vu quelqu'un signer un chèque avec une épée. »

★
Trouvé dans un journal romand un dessin d'un médecin déclarant à son malade : « Vous êtes en parfaite santé, Monsieur. Tout ce qu'il vous manque, c'est un peu d'exercice. Essayez donc de ne pas faire grève pendant ces prochains mois ! » (à suivre)



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 22 septembre
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Secrets du clavier. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Faites pencher la balance. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Chansons et chansonniers. 20.50 Europe-Jazz. 21.20 Banc d'essai. 22.05 Divertimento. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 20.30 Galette lyrique. 21.00 Mus. du passé. Instrument d'aujourd'hui. 21.30 Légèrement votre. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Jeux du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Education des parents. 16.30 Thé d'ant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Mus. champêtre. 18.40 Fête de mus. d'Aarau. 19.00 Sports 19.15 Inf. 20.00 Mus. de scène et de ballet. 20.25 Danses et chansons viennoises. 21.10 Ensemble pop. hongrois. 21.30 Les utopies. 22.15 Inf. 22.25 Strictly Jazz.

Vendredi 23 septembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Page de Schubert. 9.15 Emis. radioscolaire. 9.45 Page de Fr. Schubert. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Pages de Fr. Schubert. 10.15 Emis. radioscolaire. 10.45 Pages de Fr. Schubert. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Rendez-vous à Beaulieu. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Poulain vole. 12.35 Bon

anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.15 Demandez le programme. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Enfantines. 14.15 Emis. radioscolaire. 14.45 Conservatoire de Fribourg. 15.00 Miroir-flash. 15.05 En clé de sol.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Propos. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Sérénade. 9.05 Pays et gens. 10.05 Mus. ancienne. 11.25 Mus. récréative et chansons. 12.00 Memento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Nouveaux disques. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Pages de R. Fuchs. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

A la TV romande

Jeudi 22 septembre
 17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Ivanhoe», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Grand music-hall d'Israël. 21.40 Le point. 22.20 Catch. 22.50 Chron. des Chambres fédérales. 22.55 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 22 septembre
Troisième chaîne. — 16.30 Emis. de la jeunesse. 19.25 Tintin 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Palmarès des chansons. 20.35 Grand music-hall d'Israël. 21.40 Le point. 22.40 Tribune. 23.00 Actualités.

Vendredi 23 septembre
Troisième chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire, lundi 26 septembre 1966 à 20 h. 30 précises, Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Les membres du bureau sont convoqués pour 20 heures précises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES FEMMES SOCIALISTES. — Jeudi 22 septembre, à 20 h. 30, à la salle Pitoeff (statuts PSS, conférence E. Sulle-rot).

SECTION DE LANCY. — Assemblée générale, vendredi 23 septembre 1966, à 20 h. 30 au Café Beau-Site, chemin de la Vendée 10, au Petit-Lancy. A l'ordre du jour: congrès du PSS à Lausanne, les 22-23 octobre 1966.

CANTON DE NEUCHÂTEL

GROUPE DES DÉPUTÉS AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS. — Réunion jeudi 22 septembre, à 20 h., au Restaurant City (vis-à-vis de la Poste) à Neuchâtel.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Assemblée du Parti socialiste lausannois **jeudi 22 septembre 1966**, à 20 h. 15 précises, avec un ordre du jour important.

Attention: exceptionnellement, en raison du Comptoir suisse, l'assemblée aura lieu au Foyer du Théâtre municipal, entrée par l'entrée du théâtre, et non par le restaurant.

PRILLY. — Séance de groupe du Conseil communal, vendredi 23 septembre, à 20 h. 30, au Café de la Treille.

LAUSANNE. — Permanence du lundi du PSL. Salle N° 1 de la Maison du Peuple, de 18 h. à 20 h. Lundi 26 septembre: «Politique culturelle», discussion conduite par le président, avec la participation de nombreux spécialistes.

Celui qui couvre une faute cherche l'amitié, et celui qui la rappelle en ses paroles divise les amis. Proverbes

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

Le F.-C. Bâle éliminé de la coupe des villes de foire

A Bâle, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, le F.-C. Bâle et DOS Utrecht ont fait match nul, 2-2 (mi-temps, 0-0). Les Bâlois, qui s'étaient inclinés par 1-2 au match aller, se trouvent ainsi éliminés. Cette rencontre s'est disputée dans d'excellentes conditions, devant 6300 spectateurs. Malgré l'absence de leur entraîneur-joueur, l'Allemand Benthaus, les Bâlois, plus rapides, dominèrent légèrement en première mi-temps, mais sans pouvoir concrétiser leur suprématie territoriale. Juste avant le repos, une reprise de la tête de Frigerio sur coup-franc de Moscatelli vint frapper la transversale.

Mais ce n'était que partie remise pour le Bâlois qui, bien que blessé depuis la 30^e minute, allait se faire l'auteur des deux buts de son équipe,

Standard de Liège bientôt qualifié

Coupe des vainqueurs de coupe, premier tour: Standard Liège—Limasol (Chypre), 5-1. Le match retour aura lieu mercredi prochain, également en Belgique, à Jambes. D'autre part, Swansea Lown et Slavia Sofia ont fait match nul, 1-1. Le match retour aura lieu le 5 octobre.

aux 59^e et 65^e minutes. Menés par 2-0, les Hollandais réagirent alors violemment et le match fut entrecoupé de nombreuses fautes. A la 69^e minute, Wery parvenait à réduire l'écart à 2-1. A deux minutes de la fin, un tir des 30 mètres de van der Linden rétablit l'équilibre de façon un peu chanceuse pour les Bataves.

AUTRES RÉSULTATS: Juventus Turin—Aris Salonique, 5-0; la Juventus est qualifiée sur le score total de 7-0. — Porto—Girondins de Bordeaux, 2-1; match retour le 5 octobre. — Napoli—Vienna S. K., 3-1; les Italiens sont qualifiés avec le score de 5-2. — Etoile rouge Belgrade—Atletico Bilbao, 5-0; match retour le 28 septembre. — Union sportive Luxembourg—Antwerp, 0-1; match retour le 28 septembre; Nuremberg—Valence, 1-2; match retour le 5 octobre. — Drumcondra Dublin—Eintracht Francfort, 0-2; match retour le 5 octobre.

LA FINALE 1965-1966. — Le F.-C. Barcelone a remporté la coupe des villes de foire 1965-1966. En match retour comptant pour la finale (qui n'avait pu se disputer au mois de mai), le F.-C. Barcelone a battu le Real Saragosse, à Saragosse, par 4-1. Saragosse avait remporté le match aller à Barcelone par 1-0 seulement.

Six buts de la Hongrie

A Budapest, devant 30 000 spectateurs, en match comptant pour le championnat d'Europe (groupe 5), la Hongrie a nettement battu le Danemark par 6-0. Dans le premier match du groupe, le 7 septembre, la Hollande et la Hongrie avaient fait match nul (2-2).

● A Gera, devant 25 000 spectateurs, l'Allemagne de l'Est a poursuivi la série de ses victoires en battant la Roumanie, qui sera l'adversaire de la Suisse en championnat d'Europe le 2 novembre à Bucarest, par 2-0. Les Allemands de l'Est ont maintenant successivement battu la Suède (4-1), le Chili (5-2), la RAU (6-0), la Pologne (2-0) et la Roumanie (2-0).

France voisine Champagne: IMPORTANTE FUITE DE GAZ

Une importante fuite de gaz — de l'ordre de 50 000 mètres cubes à l'heure — se poursuit depuis vingt-quatre heures, dans un vacarme comparable à celui d'un moteur à réaction, à la suite de la rupture d'une vanne au puits principal du gisement naturel de Valempoulières, localité située à 10 km. de Champagnole, dans le Jura français.

Des mesures très sévères ont été prises pour éviter tout risque d'explosion. Tout le courant du secteur est coupé, plongeant le village dans l'obscurité. L'armée et la gendarmerie bouclent, dans un rayon d'un kilomètre, la zone dangereuse, tandis que plusieurs corps de pompiers stationnent prêts à intervenir.

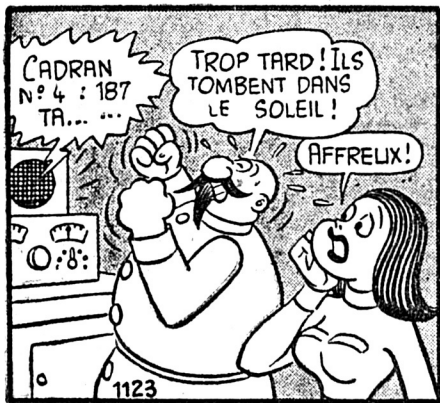
MULHOUSE: Chute d'un «Mirage III». — Un «Mirage III» de l'armée française s'est écrasé en flammes mercredi, au moment du décollage, au bout de la piste de la base de Meyenheim (Haut-Rhin). Le pilote a réussi à faire fonctionner son siège éjectable et n'est que légèrement blessé. C'est le troisième appareil militaire à réaction qui s'écrase dans le Haut-Rhin en moins d'une semaine.

Les vendanges de la chance

Voici qu'après un été pluvieux s'annonce avec septembre un bel automne. Saison des fruits, saison de la vendange, saison de la chance. Mais sous quelle forme et de quelle manière faut-il saisir celle-ci? Vous avez, à deux pas de chez vous, un magasin de tabac ou un kiosque, vos fournisseurs habituels. Et à portée de main, dès lors, un choix considérable de billets de la Loterie romande. Achetez-en un ou plusieurs, en laissant faire le hasard, puis attendez le jour «J». Si vous gagnez, quelles vendanges de la chance pour vous, et si vous ne gagnez pas (cette fois-ci), quelle merveilleuse récolte pour les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique qui attendent la manne de la Loterie romande.

Au plan de tirage, un gros lot de 100 000 francs, suivi de quelque 32 000 autres, dont un de 10 000 francs, deux de 5000 francs et 20 de 1000 francs.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



<h1>JEAN DES FIGUES</h1>
PAR PAUL ARÈNE

la fenêtre, et le figuier dont les larges feuilles buvaient l'eau froide du vivier.

— Et Blanquet? demandai-je en me rappelant nos repas à l'ombre et les bons sommeils d'autrefois.

Blanquet n'était plus là. Mon père, le trouvant vieilli, l'avait troqué, la foire d'avant, contre le mulet d'un bohémien. Il croyait ainsi faire un coup superbe. Mais, par un châtimement du ciel, le mulet se trouva être borgne des deux côtés. Aussi ne parlait-on plus à la maison de ce bon, de ce brave, de ce laborieux Blanquet, que les larmes aux yeux, et du brigand de Bohémien que l'injure à la bouche.

— Si c'était le Janan de Roset?... L'idée m'en vint au portrait que faisait mon père du vendeur de bêtes aveugles.

Et cela me donna envie de rire. Ici, le lecteur va m'interrompre.

— Comment, monsieur Jean-des-Figues, dirait-il, voulez-vous qu'un vieil âne gris que nous avons tous vu, il y a quinze mois, arriver devant Paris et prendre la fuite, comment voulez-vous que cet âne ait fait seul un tel voyage à travers la France, et se trouve un beau jour, pour les besoins du roman, à Cantepredrix, dans l'écurie de votre père?

Je répondrai d'abord: Que les taureaux de Camargue, ses compatriotes, sont bien autrement forts, eux qui, emmenés à trente, quarante, cinquante lieues pour les courses, flairent d'abord le vent, s'ils réussissent à s'échapper, puis piquent droit devant eux sans que jamais rien ne les arrête, vallons, précipices ni montagnes, droit au Rhône, au large

Rhône qu'ils traversent à la nage, épuisés, suants demi-morts, et qui vont jusqu'à ce qu'ils tombent ou qu'ils aient retrouvé le maigre pâturage natal.

Et, si cette explication ne suffit pas, je dirai encore que le Blanquet dont il s'agit, le Blanquet vendu au bohémien n'était peut-être pas le même que le Blanquet de mon enfance, celui qui m'avait planté là quinze mois auparavant, aux portes de Paris, avec mon chapeau pointu et mon sac de figues; mais j'ajouterai que cela ne fait rien à l'affaire, qu'à la maison, de temps immémorial, il y a toujours eu un petit âne gris du nom de Blanquet; qu'un Blanquet mourant, il est tout de suite remplacé par un Blanquet entièrement semblable; qu'on s'habitue à le confondre, et qu'on aime tous les membres de la dynastie comme s'il n'y avait eu au monde et rue des Couffes, depuis le commencement du siècle, qu'un seul et unique Blanquet.

Puis, ceci réglé, je continue.

Nous entrâmes chez M. Cabridens, en revenant de la Cigalière. M. Cabridens me reçut avec l'affectueuse familiarité d'un confrère; Mme Cabridens joua la femme d'esprit enfoncée au fin fond de cette horrible province, et qui trouve enfin quelqu'un à qui parler; quant à Mlle Reine, elle se contenta de rougir un peu sans rien dire.

Je retrouvais tout comme je l'avais laissé. Sur les murs du salon, c'était le même papier peint avec le même jardin ridicule et plein de chaises, où se promènent des incroyables en habit jaune et des merveilleuses à sandales, costumées comme Mme Tallien. Le piano n'était point changé, les fauteuils à lyre gardaient leur place; j'aurais reconnu jusqu'aux mêmes grains de pous-

sière, si un grain de poussière n'avait pas été chose introuvable dans le salon de Mme Cabridens.

Seulement, au bel endroit de la cheminée, la fameuse médaille cantoperdicienne brillait, prisonnière, entre deux lentilles de cristal, visible du revers et de la face comme une hostie dans l'ostensoir. Je remarquai aussi que Mme Cabridens avait pour robe d'intérieur certaine étoffe de soie brochée et ramagée qui jadis ne sortait de l'armoire qu'aux jours de fête. A part ces détails, et Mlle Reine un peu grandie, j'aurais pu croire que jamais je n'avais quitté Cantepredrix.

Ce petit salon provincial, il me semblait l'avoir vu la veille; mes deux ans vécus dans Paris, Roset, Nivoulas et Bargiban, les poètes et les Valaques, tout cela me faisait l'effet d'un lointain songe, d'un de ces songes du matin mêlés de plaisir et d'angoisse que l'on se rappelle, réveillé, avec un sentiment de voluptueuse terreur.

— Ne bougeons pas d'ici, me disais-je, et je me plongeais jusqu'au cou au fond d'un bon gros fauteuil en velours d'Utrecht.

Puis, regardant du coin de l'œil Mlle Reine attendrie:

— Quel dommage, Jean-des-Figues, d'avoir été à ce point bronzé par la vie, et de ne pouvoir plus être amoureux!

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCLOISE

CLUB DES LOISIRS : UNE BELLE COURSE. — Elle a eu lieu jeudi 15 septembre. Pensez donc : 150 personnes, dans cinq autocars postaux, se sont mises en route par les Franches-Montagnes jusqu'à Saint-Ursanne. M. Gerber, chef des autocars postaux, cite les villages et les beautés du paysage, au passage des troupeaux qui rentrent d'un concours. « Et voilà les chevaux ! » s'exclame la bonne grand-maman de 92 ans.

Puis ce sont les Alpes aux monts neigeux que l'on aperçoit dans le lointain... Mais voici la descente des enfers qui mène au Doubs. Les trois notes des cars résonnent dans les gorges, à la grande joie des participants. C'est Soubey, et voilà Saint-Ursanne, où l'on s'arrête deux heures durant...

Le retour s'effectue par la Caquerelle, avec la « sentinelle » imposante des Rangiers, puis c'est la route de la Corniche du Jura avec, à gauche, la vallée de Delémont et, à droite, le Clos-du-Doubs et Saint-Ursanne. A Saint-Bras... « quel beau pays ». Ah! le poète a raison quand il dit: « Rien ne vaut notre Jura ! »... « Quelle belle journée ! Quelle chance aussi, le soleil nous a tenu compagnie », disent les heureux participants aux visages rayonnants... De leur part, merci aux organisateurs, aux conducteurs des cars et à leur chef...

INAUGURATION. — Mercredi soir a eu lieu l'inauguration de la Clinique dentaire scolaire, Crêt-Vaillant 37. On assista à la remise des locaux à la Commission scolaire par le Conseil communal... Cet un événement dont nous reparlerons en détail.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX «Le Signe de Zorro».
CINÉMA CASINO. «Opération Lotus bleu».
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Coopérative (dès 21 h., le No 11 renseigne).

ÉTAT CIVIL

Naissances

Hernandez Jesus-Angel, fils d'Angel, mécanicien, et de Maria-Teresa née Gomez, de nationalité espagnole.
Leimgruber Luc-Christophe, fils de Jean-Daniel-Charles-Paul, calibriste, et d'Ursula-Susanna née Zürcher, Argovien.

Promesse de mariage

Schiavi Aldo, manoeuvre terrassier, et Dal Colle Vittoria-Romana, tous deux de nationalité Italienne.

LA MAISON BERGEON & CIE EN FÊTE. — Cette maison fête cette année le 175^e anniversaire de sa fondation (1791-1966). Les principaux agents, seront au Locle le 30 septembre, conviés à une partie officielle! Ils viennent de tous les pays européens, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. Le conseiller d'Etat Fritz Bourquin, le président de la commune, René Felber, et nombre de représentants des principales organisations horlogères suisses, seront présents. Le « Peuple-La Sentinelle », aussi invité, vous donnera un compte-rendu de cette importante manifestation. R. P.

Chronique neuchâteloise

SAINT-BLAISE : Carambolage monstre. — Hier, vers 8 h. 20, sur la route Saint-Blaise-Cornaux, un camion de l'entreprise Facchinetti, piloté par M. H. S., s'était arrêté au bord de la chaussée, à la hauteur du Loclat, où il devait décharger du gravier. Une voiture qui suivait et au volant de laquelle se trouvait le pasteur de Cornaux s'arrêta derrière le camion, car un véhicule arrivait en sens inverse. C'est alors qu'arriva, se dirigeant vers Cornaux, un camion conduit par M. R. B., de Chézard. Le camionneur ne put pas freiner et son poids lourd heurta l'arrière de la voiture du pasteur qui fut projetée contre le camion Facchinetti. Le conducteur de Chézard donna un coup de volant à gauche, se retrouva au milieu de la chaussée et entra en collision avec un camion bâlois conduit par M. T. Y. Sous le choc, le camion alémanique fut projeté hors de la route et défonça le mur d'une vigne. Quant au camion neuchâtelois, il s'immobilisa au milieu de la chaussée.

Une seule personne a été blessée. Il s'agit d'un stagiaire de paroisse, M. Francis Gerber, 25 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui se trouvait dans la voiture du pasteur de Cornaux. Souffrant de contusions, il a pu regagner son domicile.

Une grue a été appelée sur les lieux pour dégager les deux poids lourds. Les dégâts se montent à 50 000 fr. et le trafic a dû être détourné pendant deux heures.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

DES BRAISES A L'ORIGINE DE L'INCENDIE. — Le juge d'instruction des Montagnes communique qu'à la suite de l'enquête concernant l'incendie qui s'est produit, dimanche soir passé, dans un appartement de l'immeuble Grenier 33, un acte de malveillance doit être écarté. Cet incendie doit être probablement attribué à des braises de briquettes tombées sur le plancher lorsque la locataire, M^{lle} Alice Reguin, a transporté les cendres du fourneau de la chambre à coucher à la cuisine pour les déposer dans une poubelle.

A L'HOPITAL. MISE EN EXPLOITATION DES NOUVEAUX BATIMENTS. — Le transfert des services médicaux des anciens bâtiments dans les nouveaux bâtiments s'effectue dès aujourd'hui et se poursuivra ces prochains jours. Pendant cette période très chargée, la population se fera certainement un plaisir de collaborer avec le personnel de l'hôpital en se conformant aux dispositions que nous publierons demain dans les détails.

Les visites aux malades, sauf cas urgents, et après autorisation des infirmières responsables, sont interdites aujourd'hui, dimanche 25 et lundi 26 septembre.

LES INSPECTIONS A BEAU-SITE.

Lundi 26 septembre, à 8 h., classes 1917 à 1921 ; à 14 h., classe 1922.
Mardi 27 septembre, à 8 h., classe 1923 ; à 14 h., classe 1924.
Mercredi 28 septembre, à 8 h., classe 1925 ; à 14 h., classe 1926.
Jeudi 29 septembre, à 8 h., classe 1927 ; à 14 h., classe 1928.
Vendredi 30 septembre, à 8 h., classe 1929 ; à 14 h., classe 1930.

AUVERNIER : Heurté par une auto.

— Une voiture conduite par M. Volery, de Saint-Aubin, circulait hier vers 19 h. 15, sur la route nationale 5. A la hauteur des hôtels d'Auvernier, elle a heurté un cyclomoteur piloté par Pierre-André Jeanneret, 17 ans, d'Auvernier, qui roulait dans le même sens. Le cyclomoteur a été transporté aux Cadolles, souffrant de plaies au front, d'une commotion et de douleurs à l'épaule gauche.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Le Tribunal de police présidé par M. P.-A. Rognon a condamné :

W. B., 29 ans, commerçant à Berne, à 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais, pour escroquerie.

A. J., 37 ans, chauffeur à Corcelles-Peseux, à 8 jours d'emprisonnement et 135 fr. de frais, pour ivresse au volant.

G. v G., 57 ans, manoeuvre à Renan, par défaut à 8 jours d'emprisonnement et 20 fr. de frais, pour ivresse au volant.

C. T., 36 ans, doreur, à 15 jours d'emprisonnement, 30 fr. d'amende et 175 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à LCR. Ce jugement devra en outre être publié.

F. Sch., 72 ans, commerçant à 4 jours d'emprisonnement et 130 fr. de frais, pour ivresse au volant.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00, 18.45, 20.30, «Les Beatles».
RITZ: 20.15, «My Fair Lady».
EDEN: 20.30, «A Belles Dents».
PLAZA: 20.30, «Opération Opium».
SCALA: 20.30, «Le Gros Coup».
CORSO: 20.30, «Espionnage à Bangkok pour U-92».
REX: 20.30, «Der Klosterjäger».

Divers

GALERIE DU MANOIR: exposition B. Sandoz.

Pharmacie d'office

Officine No 3 des Pharmacies Coopératives, Léopold-Robert 108.
Dès 21.00, le No 11 renseigne.

Sauvez le Mont-Racine

Pour appuyer la requête de la Société faïtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois:

- Pas de tirs militaires pendant les vacances
- Pas d'extension de la place des Pradières
- Rachat par le canton du versant nord

nous invitons tous les amis de la montagne et les protecteurs de la nature à se retrouver

le dimanche 25 septembre

au sommet du Mont-Racine.

11 h. Conférence de presse, publique

14 h. Manifestation avec les orateurs:

M. Robert Huttenlocher
pasteur à La Sagne

M. André Tissot
directeur du Gymnase, grand conseiller

M. Roland Châtelain
officier, président du Parti radical de La Chaux-de-Fonds

Dr Max-Henri Béguin
médecin pour enfants

LES AMIS DU MONT-RACINE

Chronique jurassienne

NOUVEAU DÉPUTÉ. — Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission du député Fritz Ester, d'Unterseen. Son successeur est le premier des vient-ensuite de la liste des sociaux-démocrates et syndicalistes de la circonscription électorale d'Interlaken, Hans Buchs, maître d'école et conseiller communal, de Lauterbrunnen-Stechelberg.

LAUFON : Voleur interné. — La Chambre criminelle du Jura a siégé mercredi à Laufon, sous la présidence du juge d'appel Leist. Le siège du Ministère public était occupé par M. von Steiger, de Berne, procureur extraordinaire, les débats s'étant déroulés en langue allemande. Une seule affaire de vol par effraction et par méfier commis dans 27 cas dans les cantons de Berne, de Soleure et de Neuchâtel, et de tentatives de vol dans 17 cas, dans laquelle comparait le nommé Gottfried A., né en 1930 en Allemagne, de père inconnu, ouvrier de campagne, et qui, durant la dernière guerre fit partie des jeunes filles hitlériennes. Dans une période de seize années de sa vie, G. A. en passe douze en prison. C'est donc un récidiviste incorrigible. Aussi la Chambre criminelle — après l'avoir condamné à six ans de réclusion (le procureur avait demandé huit ans) moins 198 jours de prison préventive subie et 10 de privation des droits civiques — a ordonné la suspension de la peine et l'internement pour une durée indéterminée.

BIENNE : A la plage. — Au cour de la saison qui vient de prendre fin, la plage a enregistré 142 629 entrées. Ce qui classe son animation dans la catégorie moyenne. L'année record fut 1952 avec 248 430 entrées.

DOUANNE : Nouveau sentier. — Les pensionnaires de la Maison d'éducation de la Montagne de Diesse viennent de terminer un nouveau sentier long d'un kilomètre environ. Il part à la hauteur du restaurant des gorges de Douanne et aboutit près de l'écluse.

BIENNE : Les facteurs ont recouru. — Les facteurs biennois ont décidé de recourir contre la décision de la direction d'arrondissement de Neuchâtel les punissant de 20 à 30 fr. d'amende à la suite de leur refus de distribuer un quotidien de langue allemande. L'affaire a été remise au secrétariat de l'Union PTT à Berne.

Congrès du Parti socialiste du canton de Berne

Le congrès extraordinaire se réunira à Thoune, dimanche 25 septembre. Il réunira aussi bien les sections jurassiennes que celles de l'ancienne partie du canton. Son ordre du jour prévoit les objets qui n'avaient pas pu être traités au cours du congrès du printemps, celui-ci ayant plus spécialement été consacré aux élections cantonales.

En plus du rapport annuel et des comptes de l'année 1965, les délégués auront à traiter quelques propositions de sections. L'une d'entre elles a trait à la révision éventuelle de la loi d'impôt, tandis qu'une autre, émanant de la section de Berne-Ville, demande au parti d'appuyer énergiquement les initiatives tendant à octroyer le droit de vote aux femmes. Quant à la section de Tramelan, appuyée par l'unanimité du Parti socialiste jurassien, elle propose au parti de lancer une initiative cantonale pour l'octroi à tous les citoyens d'un minimum de trois semaines de vacances payées par année. Cette revendication devrait recueillir l'unanimité des participants au congrès, bien qu'on puisse être d'avis que cette question devrait être réglée comme jusqu'à maintenant par les contrats collectifs et non pas par la loi. Mais quand on sait avec quelles difficultés les syndicats obtiennent des améliorations dans ce domaine, on comprend que tous les moyens doivent être utilisés par la classe ouvrière pour obtenir satisfaction.

Ce postulat de la section de Tramelan doit inciter les socialistes jurassiens à assister en grand nombre au congrès cantonal. Tous les présidents de section ont reçu la convocation et l'ordre du jour. Espérons qu'ils en feront l'usage qui s'impose.

Ch. M.

Neuchâtel: Le tracé de la route nationale

Le Mouvement populaire neuchâtelois contre la R. N. 5 au bord du lac avait organisé mercredi 21 septembre au Café du Théâtre une conférence de presse au cours de laquelle il présentait les projets de traversée de la ville par la R. N. 5 que son comité a présentés récemment aux autorités communales et cantonales.

Au cours de cette conférence nous entendimes tour à tour M. Roulet et A. Kremppler exposer le projet d'amélioration du trajet actuel en attendant la construction de la grande route nationale de transit qui éviterait la ville.

L'étranglement actuel au nord du hangar des trams pourrait être supprimé en faisant passer le tram dans le hangar et en utilisant la voie du tram comme quatrième piste. Plus loin la route pourrait être élargie par un empiètement sur le trottoir nord ; par un empiètement sur le jardin de la Caisse d'Epargne et sur celui de la statue de Pury. Le gros travail consisterait en l'arrasement partiel des maisons au nord de la rue de la Place-d'Armes.

A partir de la place du collège latin, les voitures allant de l'ouest à l'est passeraient au sud du bâtiment de la Poste pour rejoindre la route entre la Poste et le collège de la Promenade.

Des passages sous voie pour piétons seraient aménagés à l'ouest de la Poste, devant le collège de la Promenade et devant l'Université.

Une large subvention fédérale serait accordée pour l'aménagement de cette voie.

Ce projet trouva l'agrément de plusieurs personnes présentes. Notons encore que le comité contre la route au bord du lac reçut l'approbation formelle de Max Petitpierre.

CYCLISTE MOTORISÉE BLESSÉE.

— Une voiture conduite par M. Georges Descœudres, des Ponts-de-Martel, circulait hier, vers 14 h. 15, rue des Parcs en direction de la rue des Sablons. Au carrefour avec la chaussée de la Boine, elle n'a pas accordé la priorité de droite à un cyclomoteur piloté par M^{lle} E. Locatelli, 15 ans, de Boudry. La cycliste, qui souffre d'une luxation et d'une petite plaie à un œil, s'est rendue chez un médecin.

FRÈRES ENNEMIS. — Deux frères ont comparu devant le Tribunal de police, l'un accusant l'autre de l'avoir gravement diffamé. Malgré ses dénégations, le diffamateur A. F. a été condamné à une amende de 200 francs, au paiement d'une indemnité de dépens de 100 francs à son frère, et aux frais de la cause.

Adhérez

au Mouvement
populaire neuchâtelois
contre la RN 5
au bord du lac

Le Mouvement populaire neuchâtelois contre la Route nationale 5 au bord du lac rappelle à la population qu'il a été constitué le 25 février 1966 sous forme d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Il fait suite au groupement dit « des 5000 », fondé en 1963.

Le mouvement précité est ouvert à tous les habitants de la ville et du canton. Il n'occupe aucune prestation financière. Les adhésions peuvent être envoyées au président soussigné, soit être recueillies par les magasins ci-dessous qui possèdent des bulletins d'inscription:

Au Friand, M^{lle} A. Veuve, fbg de l'Hôpital 1
Quinche Charles, électricité, rue du Bassin 8
Reymond, librairie, rue Saint-Honoré 5
Robert-Tissot, sports, rue Saint-Honoré 8
Pattus Ed., tabac, rue Saint-Maurice 4
Laiterie du Lac, Nussbaum-Calame, rue Saint-Honoré 12

Le président:
J. KNCEPLER
Evoles 104
2000 NEUCHÂTEL

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Belles palées
Filets de palées
Filets de bondelles
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs
fraîs
Truites vivantes
Cabillauds
Champignons de Paris frais
Beaux poulets
de Houdan frais
Beaux poulets
hollandais
Fr. 3.25 la livre
Beaux petits coqs
du pays
Belles poules
Beaux lapins frais
du pays
Cuisses de grenouilles
Escargots
Moules
Gigot
de chevreuil
Civet
de chevreuil

Se recommande:

F. MOSER

Tél. (039) 2 24 54

On porte
à domicile

PIANO

A vendre tout de suite, occasion unique, marche parfaite, Fr. 450.— au comptant. — Tél. (039) 2 75 68.

Au 47^e Comptoir suisse de Lausanne

La jeunesse face aux problèmes de l'aviation

Il appartient à M. Faillietaz, président du Comptoir suisse d'ouvrir cette importante journée de l'aviation, devant un auditoire imposant, composé principalement de jeunes apprentis provenant de nos diverses écoles professionnelles.

Qu'il me soit permis de féliciter les responsables de l'organisation de cette journée, qui met ainsi justement en valeur le rôle primordial des ailes à travers notre économie nationale.

Un rêve de chaque jeune gens... mais

M. le docteur Werner Guldimann, directeur de l'Office fédéral de l'air, exposa ensuite le grave problème du recrutement de jeunes pilotes. Pour parer à cette inquiétante pénurie, les Chambres fédérales adoptèrent le 3 octobre 1958, un arrêté, en vue d'améliorer les bases du recrutement par des institutions nouvelles, telles que l'Instruction aéronautique préparatoire, et l'Ecole suisse d'aviation de transport.

L'Instruction préparatoire est destinée aux jeunes de 17 à 20 ans, désireux d'embrasser la carrière de pilote. Le but de ces cours vise également à éveiller l'intérêt de la jeunesse; ils poursuivent aussi un but sélectif par la pratique de futurs pilotes militaires ou de pilotes professionnels civils.

Pour suivre ces cours, les jeunes subissent divers examens préliminaires médicaux et psychologiques. Seuls les candidats répondant à ces exigences pourront suivre la formation qui aboutira à la licence de pilote privé. Alors seulement les meilleurs participants recevront une instruction ultérieure, notamment l'Ecole suisse d'aviation de transport.

Certes, nombreux sont les candidats qui se rebutent face aux multiples difficultés de cette carrière. Sur près de 1500 inscriptions, on comptera une quarantaine admis à l'école. Toutefois, ces chiffres, même s'ils représentent une sélection draconienne à première vue, n'ont rien d'exagéré si l'on compte les innombrables qualités demandées pour devenir pilote. La complexité technique des appareils demande de plus en plus de connaissances; l'accroissement du trafic aérien engendre davantage de responsabilités.

Grâce à un large effort dans l'intensification de l'information et la propagande pour le recrutement, on constate au cours de ces dernières années une hausse du nombre des candidats.

Pourtant, Swissair à elle seule, a besoin chaque année d'environ vingt pilotes. Donc notre compagnie dispose encore d'un fort contingent de pilotes étrangers en raison de cette pénurie.

M. Guldimann conclut son exposé en émettant le vœu que l'on introduise beaucoup plus les questions aéronautiques dans les leçons de choses de l'école moderne.

Un appel pressant à la jeunesse romande et tessinoise

M. le commandant de corps Eugène Studer, commandant et chef d'arme de l'aviation, expliqua à l'assemblée les diverses périodes de formation des pilotes militaires.

« Nous exigeons beaucoup des pilotes militaires », déclara M. Studer. « Il serait déplacé de faire montre d'une indulgence, dont la conséquence serait à brève échéance une augmentation du nombre des accidents, dont personne ne pourrait se justifier. » Cette phrase illustre bien le pourquoi de la sévérité dans le choix des candidats.

Il serait trop long dans ces quelques lignes d'énumérer en détails les diverses phases de formation de pilotes militaires, mais ajoutons simplement les perspectives qui sont offertes aux hommes ayant reçu leur licence. Le pilote a le choix de s'engager comme pilote d'essai au service technique de l'armée ou pilote d'usine. Il peut faire partie de l'escadre de surveillance ou alors devenir pilote de ligne.

Ces intéressants exposés se terminèrent par la présentation du film « Devenir pilote », réalisé par l'Office fédéral de l'air. A la fois instructif et attrayant, ce film mérite d'être présenté à la jeunesse, qui découvrira les merveilleuses techniques et les sensations qu'éprouvent un pilote en vol, voué à lui-même, maîtrisant les ailes de son appareil, avec une habileté saisissante. Le commentateur du film disait bien : « Le monde appartient au pilote, il est l'un de ses élus ».

K. Schaefer.

21^e Septembre musical de Montreux

TRIOMPHE TCHEQUE

Soirée d'adieu, soirée prestigieuse où l'Orchestre et le Chœur de la Philharmonie de Prague, sous la baguette d'un Karel Ancerl inspiré, se sont parés des plus éclatants mérites.

On a déjà dit la chaleur, la souplesse, la maîtrise et l'application des instrumentistes de Prague. On peut en dire tout autant des choristes; qu'on en juge: pendant ce festival, ils ont donné avec le même bonheur des œuvres de compositeurs aussi différents que Brahms, Glirka, Ravel, Mozart et Prokofiev. Et dans chaque œuvre, ils ont montré la même assurance, la même musicalité, la même perfection vocale. Oui, nous nous souviendrons des soprani lumineux et puissants, comme des autres voix tout aussi belles et sûres.

Mozart et Prokofiev étaient ainsi au programme du huitième concert. Chacun connaît peu ou prou l'histoire du « Requiem », commandé mystérieusement à un Mozart faiblissant et que la mort du musicien laissera inachevé. Nous laisserons de côté les controverses sur la part réelle de Mozart à l'œuvre et sur celle de son disciple Süssmayer, chargé de la terminer. Car ce qui ressort clairement d'une écoute attentive, c'est la beauté de l'ouvrage et le caractère indéniablement mozartien de toutes ses parties.

Comme à l'habitude, Mozart ne s'étale pas; il exprime ce que lui dicte son inspiration et ne cherche pas à la prolonger. Ainsi le « Requiem » est-il relativement court. Mais que de richesses, que de beautés! Les solistes, placés entre l'orchestre et le chœur ont été excellents. Heinz Rehfuss remplaçait Donald Bell, retenu à l'Opéra de Cologne; il tint sa partie avec la noblesse qu'on lui connaît. Le ténor Georg Golden s'intégra harmonieusement au quatuor que complétaient, du côté féminin Vera Soukupova, dont nous redirons les mérites et Agnès Giebel, dont la voix s'envole et plane, comme délivrée de toute contingence. Ce quatuor donna le « Benedictus » dans son ineffable perfection.

Après l'entracte, le chœur angélique devenait foule enthousiaste ou chevaliers sinistres. Telles sont en effet les deux voix qui s'opposent dans la cantate de Prokofiev « Alexandre Nevsky ». L'œuvre créée pour le film du même nom d'Eisenstein illustre la lutte du peuple russe conduit par Nevsky contre les chevaliers teutoniques au XIII^e siècle. Ce film sorti en 1938 et ce sujet étaient des allusions transparentes à la guerre qui menaçait. Le miracle est que cette œuvre, presque de circonstance, ne porte aucune ride et vit intensément, même privée du soutien des images. Malgré les heurts et les vacarmes, elle s'écoute avec passion et l'on s'incline devant la science du compositeur qui créa une musique aussi dif-

ficile tout en restant aussi charnue, aussi prenante. Le chœur et Vera Soukupova, qui chantaient en russe, furent transcendants, ainsi que Karel Ancerl et son merveilleux orchestre, que nous souhaitons vivement revoir l'an prochain.

Go.

Après les concerts confiés à la Philharmonie de Prague et avant l'arrivée de l'Orchestre de Bamberg, le festival montreuvisien a fait une place à des manifestations plus éclectiques. Nous en félicitons les organisateurs.

NEUVIÈME CONCERT

Le Studio de musique contemporaine

Montreux a accueilli vendredi, au Théâtre du Casino, un groupement genevois d'avant-garde sous la direction du chef italien Piero Beluggi.

Le programme comprenait des œuvres de Webern, Maderna, Nono et

Au bout du lac

MEYRIN: Le Département des travaux publics communique. — Des travaux de réfection de la route de Meyrin sont en cours actuellement. Ils dureront un mois environ et les usagers sont priés de bien vouloir se conformer aux indications de circulation données par la police.

Plusieurs aménagements seront effectués en même temps afin d'améliorer le plus possible les conditions de sécurité, eu égard au trafic considérable qui emprunte cette route.

Il s'agit principalement de la construction d'un trottoir enrobé sur le côté gauche de la route (sens Genève-Meyrin), d'une largeur d'environ 70 cm, d'une série d'élargissements de présélections, de l'amélioration des places d'arrêts des bus, d'un nouveau marquage et de l'amélioration de l'écoulement des eaux de surface.

GENÈVE: Les comédiens à l'école. — Au cours de la présente année scolaire, le cycle d'orientation tente une expérience dont il espère beaucoup: il a intégré à son corps enseignant douze comédiens et comédiennes genevois pour des postes de 4 à 8 heures hebdomadaires.

Ce faisant, il vise deux objectifs: d'une part, associer plus étroitement à l'école, donc à la vie publique, les représentants d'un art dont on connaît les difficultés; d'autre part, initier ses élèves, à l'aide de spécialistes, à ce qui touche au théâtre ou, plus simplement à l'expression orale.

Ces comédiens exerceront en effet trois activités distinctes. Ils collaboreront avec les maîtres de français du 7^e degré pour la diction et l'expression; ils présenteront, dans le cadre des cours d'information générale (jusqu'à réservés aux spécialistes du cinéma, de l'initiation musicale, de la formation artistique, de

Strawinsky, compositeurs qui, mis à part le dernier, figurent pour la première fois à l'affiche du Septembre musical.

Les œuvres choisies n'ont rien de particulièrement choquant, et l'oreille de l'auditeur, formée peu à peu par les bruitages du cinéma, de la radio et de la télévision, est déjà accoutumée aux musiques sérielle ou atonale. Reconnaissons toutefois que ce qui plaît comme « bruitage » nous a paru au concert bien souvent artificiel, inconsistant, informe. Les œuvres de Maderna et Nono surtout nous semblèrent manquer de cette structure qu'on aime à trouver dans la musique. L'impressionnisme de Webern, lui, peut-être singulièrement évocateur, et un souffle poétique génial parcourt ses « Cinq Pièces pour Orchestre, op. 10 ».

Le « Concertino » de Strawinsky a plu par sa verve et son rythme.

Excellente exécution de l'orchestre et dissection très efficace de Piero Beluggi.

Gy.

la culture nationale et de la littérature), le théâtre et l'expression dramatique; ils collaboreront enfin aux « groupes de théâtre » facultatifs, constitués dans plusieurs des collèges du cycle d'orientation.

GENÈVE: Visite du Conseil d'Etat du Tessin. — Le Conseil d'Etat communal: Le Conseil d'Etat recevra, les 22 et 23 septembre 1966, le gouvernement du Tessin qui est présidé par M. Ghisletta.

Nos hôtes arriveront dans l'après-midi de jeudi et seront reçus officiellement à l'Hôtel de Ville, à 17 h. 15, en présence des présidents des corps constitués. Le soir, ils assisteront au Grand-Théâtre à la représentation d'« Orphée ». La matinée du lendemain sera réservée à la visite de la ville, du bâtiment de l'hôpital et des cités satellites.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la traditionnelle amitié qui unit les cantons du Tessin et de Genève.

Les autres membres du Conseil d'Etat du Tessin sont: MM. A. Rigghetti, A. Pellegrini, A. Lafranchi et B. Celio.

GENÈVE: Un anniversaire. — Samedi 24 septembre, l'Harmonie des Eaux-Vives fêtera le 75^e anniversaire de sa fondation. Cette commémoration sera en somme fort simple, elle débutera à 16 h. à la place du Molard par un concert de gala, à 17 h. 30, la musique eauxvivienne se rendra en cortège à l'Ecole des Eaux-Vives, avec les représentants des sociétés amies et leurs drapeaux. A 18 h., dans le préau de l'Ecole des Eaux-Vives aura lieu la réception des autorités suivie d'une manifestation officielle, avec discours et productions musicales.

Nos meilleurs vœux à l'Harmonie des Eaux-Vives à l'occasion de cet anniversaire.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Cortège. — Les mesures suivantes seront prises à l'occasion du cortège de la Journée cantonale valaisanne qui se déroulera le samedi 24 septembre, dès 10 h. 15, à Lausanne:

1. Stationnement: Le parage des véhicules sera interdit le samedi, de 7 h. à 11 h., sur le parc à voitures de Bellefontaine.

2. Le cortège empruntera l'itinéraire suivant: Parc de Bellefontaine (zone de formation), avenue de Rumine, avenue du Théâtre, place Saint-François sud, Grand-Pont, rue Haldimand, rue du Valentin, avenue Vinet, avenue des Bergières, Comptoir suisse.

Le déroulement de ce cortège à travers la ville provoquera, de 10 h. à 11 h. 15, des interdictions de circuler sur toutes les artères aboutissant sur les voies qu'il empruntera.

Des déviations ont été prévues pour maintenir la fluidité du trafic routier.

LAUSANNE: Plan de quartier « La Bourdonnette ». — Par voie de préavis, la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal un plan de quartier concernant une propriété appartenant à la commune, au lieu dit « La Bourdonnette ». Il s'agit des terrains aménagés en places de parc pour voitures durant l'Exposition nationale, situés entre l'avenue du Chablais, la route de Chavannes, l'auto-route Lausanne-Genève et la limite du territoire communal.

A première vue, les dispositions de ce plan ne manqueront pas de surprendre et d'étonner. Mais si l'on y regarde de plus près, si l'on tient compte de la situation géographique des terrains, de leur voisinage verdoyant formé par le parc Bourget, le cimetière, l'établissement horticole communal, la colline de la Bourdonnette, si l'on prend en considération leur topographie, l'on doit admettre que le parti choisi est tout à fait judicieux: il permet de séparer le trafic des piétons de celui des véhicules et de créer ainsi à l'intérieur de la composition une zone de tranquillité qui sera fort appréciée des 1800 à 2000 habitants qui peupleront ce nouveau quartier. La plupart de ceux-ci jouiront d'une vue panoramique sur le

lac, les Alpes, la Savoie et le Jura; tous pourront bénéficier de l'équipement du quartier: garderie d'enfants, centre culturel et social, école, bureau de poste, commerce de détail, etc. groupés dans des bâtiments prévus à cet effet.

Les Knie nous reviennent!

Le Cirque Knie vient du 30 septembre au 13 octobre, à Lausanne. Le Cirque national suisse nous revient cette année avec le slogan « Knie c'est Knie ». Cette ville nouvelle qui va s'installer chez nous de nuit va nous apporter plus qu'une simple distraction. Ses mille tableaux chatoyants ses parfums si caractéristiques concentreront pour nous l'ailleurs et l'aventure, ce dont nous rêvions lorsque nous étions enfants. Cette 48^e tournée comporte un programme riche en attractions de tout genre: fauves, jongleurs, clowns, éléphants, acrobates au trampoline, haute école, cow-boys, Indiens, chevaux merveilleux, etc.

Dans le domaine des numéros de fauves, nous serons particulièrement gâtés cette année. En plus de prestations classiques avec lions et tigres, Harry Belli nous présentera son fameux « tigre à cheval ». Le mot de sensationnel n'est pas trop fort pour qualifier ce numéro. Mais n'oublions pas les Bronleys — les premiers astronautes suisses — et leur incroyable voyage spatial sous la coupole. On n'applaudira pas moins les acrobates hongrois à la catapulte, la présentation par Frédy Knie junior de 15 animaux exotiques de toutes les parties du globe et l'étonnant tête-à-tête des deux sœurs Mascott. Et l'on rira aux larmes devant les gags du Trio Francesco et de Jonny Buchardt. On appréciera la grâce d'Hélène Rebernigg qui maîtrise aisément, avec le concours du spécialiste Rolf Knie, 15 000 kilos d'éléphants. Et l'on jugera des talents de Frédy Knie en assistant à ses nouveaux numéros de dressage de chevaux parmi les plus beaux des écuries Knie.

Une fois de plus, on passera ainsi une soirée formidable au Cirque national suisse, tant il est vrai que « Knie, c'est Knie »!

La vie à travers le monde

Le crâne traversé d'une balle... et indemne!

Léopoldville. — Un jeune Africain de 24 ans, Mtemi Mpundlu, avait une chance sur un million de s'en tirer. Il a eu cette chance. Il se trouvait l'autre jour devant un cinéma, lorsqu'il reçut une balle en plein front, tirée par un inconnu. Le projectile se logea à l'arrière de la boîte crânienne, après avoir traversé le cerveau, sans le blesser.

Il ne comprit d'ailleurs qu'il avait été blessé qu'en découvrant du sang sur son front. Quelques heures plus tard, il riait, assis sur son lit d'hôpital.

Selon les médecins, le jeune homme a échappé à la mort parce que des mouvements se produisent de temps à autre dans le tissu du cerveau humain. La balle, pensent-ils, a traversé le crâne pendant la fraction de seconde que dure un de ces mouvements.

Un désespéré persévérant

Indianapolis (Indiana). — Un voleur de camion, responsable d'un accident de la route, M. Carl Mason, 31 ans, a préféré se suicider plutôt que d'être traduit en justice.

A bord d'un camion volé, M. Mason avait heurté trois voitures et un lampadaire. Rejoint par la police, il sauta dans le vide d'un pont haut de 15 mètres, mais se releva avec une simple blessure sans gravité au bras. Il fut conduit à la prison et confié à l'infirmerie. Là, profitant d'une minute d'inattention de ses gardiens, il s'empara d'un flacon de deux litres de sulfate de cuivre qu'il but au goulot. Après un lavage d'estomac, il parvint, bien qu'attaché sur son lit, à s'emparer une nouvelle fois du flacon et à boire une grande quantité de son contenu. Cette fois, il n'a pu être sauvé.

Mort en sortant du cimetière

Bruxelles. — Une querelle qui a eu des conséquences tragiques s'est déroulée à la sortie du cimetière de Gilly.

Le gardien du champ de repos se trouvait à son poste près de la grille quand il aperçut M. Wiame qui se préparait à quitter le cimetière en emportant un pot de chrysanthèmes.

M. Wiame était d'abord venu là et avait l'intention d'aller fleurir une autre tombe dans un autre cimetière de la localité.

Or, afin d'éviter les vols, le règlement communal interdit formellement d'emporter des fleurs du cimetière.

Ceci explique l'intervention du garde qui voulut empêcher M. Wiame d'enfreindre la loi. Ce dernier ne voulut rien entendre et une vive discussion s'éleva entre les deux hommes.

Le ton monta quand soudain, M. Wiame chancela et s'écroula comme une masse. On se porta à son secours mais le malheureux avait cessé de vivre.

Vermouth à gogo

Belgrade. — Le village croate de Gorican a connu une aventure semblable à celle de l'ilot écossais du film « Whisky à Gogo ».

Un camion citerne transportant 20 000 litres de vermouth, destinés à la Pologne, traversait le village quand, à un tournant, il versa dans un fossé répandant le précieux liquide.

Dans le quart d'heure qui a précédé l'arrivée de la police, cinq cents villageois, armés de bouteilles, de carafes, de cruches, de gourdes, de pots, de seaux et même de bassines, étaient sur les lieux.

On estime à 12 000 litres la quantité de vermouth qui a disparu, dans le fossé ou ailleurs.

En l'espace d'une heure, il y avait cinq cents ivrognes dans le village. L'un d'eux a été hospitalisé.

A tous les échos

AUTOCRITIQUES

Les communistes, les purs, les vrais, ceux qui osent dire qu'ils sont communistes, ont ceci de commun avec le réarmement moral, c'est qu'ils adorent les confessions publiques, reconnaître leurs lourdes fautes et l'annoncer aux foules recueillies...

Dans le dernier bulletin du PCS (Parti communiste suisse) on est servi à cet égard. On lit (entre autre) en seconde page: «Oui, le Parti communiste suisse (PCS), plus précisément sa direction, a commis de graves erreurs, tactiques et autres. Et le fait d'avoir tenté de faire un bout de chemin avec les trotskistes est une faute grave, il faut l'avouer.» Plus haut on pouvait lire «Cette majorité (celle de la direction du parti) aura certes à faire face à des critiques sérieuses lors du prochain

congrès, même à livrer une dure bataille interne.» «Parmi les camarades, lit-on encore, qui ont reconnu leurs erreurs, il est de notre devoir de signaler le camarade Bulliard, secrétaire général du parti.»

Dans certains milieux, on se complait dans ce genre d'exercices dont les travailleurs ne tirent aucun profit, bien au contraire...

CA RAPPORTE!

Dans la très intéressante revue «Le Pêcheur et le Chasseur suisses», je lis qu'en 1965 les permis de chasse délivrés par l'Etat ont rapporté dans le canton de Vaud la somme de 214 735 fr.

Il faudrait encore dire, pour être complet, que l'Etat dépense aussi pour la chasse et que tout n'est pas profit. Ainsi au budget de 1966 s'il est inscrit un rapport de 395 000 fr des permis de chasse, aux dé-

penses il est aussi prévu une somme de 342 874 fr. En ce qui concerne la pêche, la vente des permis devrait rapporter 420 000 fr. mais les dépenses prévues s'élèvent à 351 050 fr.

SOCIALISME... ROYAL

Je lis un fort intéressant article dans la revue éditée par l'Union internationale des Jeunesses socialistes: «Iusy Survey» qui traite du mouvement socialiste au Cambodge. Le camarade Gilbert Chai, commissaire du mouvement de jeunesse du «People's Association» de Singapour a été visiter ce pays et a été chaleureusement reçu en tant qu'hôte du gouvernement royal cambodgien et de la Jeunesse socialiste royale Khmère (JSRK), dont le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat, est le président.

On savait que le prince Norodom Sihanouk était un

homme absolument extraordinaire, à l'intelligence extrêmement vive et aux multiples talents, mais j'avoue que j'ignorais qu'il fut aussi président de la Jeunesse socialiste royale Khmère qui est d'ailleurs le seul mouvement de jeunesse de ce pays qui reste dans cette Asie tourmentée une oasis de paix.

LA SEULE SOLUTION

De l'article cité ci-dessus je tire ces deux phrases à l'intention de mes lecteurs: «Les socialistes du Cambodge savent que les petits Etats, qui sont placés dans une sphère où les grandes puissances sont en conflit, ne peuvent pas se permettre de rester isolés. Les Cambodgiens pensent que le socialisme démocratique est la seule solution pour aboutir au progrès économique et social.»

ACHAUD.

Genève: La vie du Parti socialiste

Reprise sur la Rive gauche

Avec la fin des vacances, c'est la vie du parti qui reprend avec l'intensité qui caractérise son action.

Jeudi soir, il appartenait à l'importante section citadine d'ouvrir son nouveau cycle d'assemblées. De nombreux membres avaient d'ailleurs répondu à la convocation du comité qui avait invité le camarade Willy Donzé, conseiller d'Etat, à faire une causerie consacrée à la politique sociale de la législature.

L'orateur expliqua tout d'abord l'organisation des tâches sociales qui incombent à l'Etat genevois et aux organismes parastataux tels que l'Hospice général et les commissions administratives. En ce qui concerne plus précisément le département qu'il dirige, Donzé exposa en détail les deux volets distincts de son activité: la prévoyance sociale et la santé publique. Il n'existe pas en Suisse de sécurité sociale à proprement parler, comme on l'entend à l'étranger, mais un embryon de prévoyance créé par les lois-cadres fédérales avec application cantonale. L'AVS et l'AI sont les principales bases de la sécurité, qui d'ailleurs, sous l'influence des forces de gauche, s'améliore constamment. Le canton de Genève, par l'institution en 1939 de l'aide à la vieillesse, est parmi les plus progressistes de la Confédération.

Les prestations de logement fournies par le canton et l'adhésion de ce dernier au concordat pour l'assistance au lieu de domicile facilitent l'existence de toute une vieillesse qui, grâce aux progrès de la thérapeutique, devient de plus en plus nombreuse.

Une loi relative aux prestations complémentaires est en préparation. Une fois en vigueur, elle mettra fin pratiquement à la notion périmée d'assistance. Car les enfants ne seront plus contraints de participer à l'entretien de leurs parents. Un essai d'indexation au coût de la vie sera tenté. L'orateur traita ensuite de la politique des logements, soit le subventionnement de la construction des HLM et la construction directe des immeubles pour les personnes les moins favorisées, ainsi que la création de fondations pour la reconstruction des quartiers et la suppression totale des taudis. Il s'agit là d'un travail important rendu plus difficile par le manque de terrains.

Le camarade Donzé n'oublia pas d'entretenir l'assemblée sur des sujets extrêmement variés allant du chômage, du mouvement des travailleurs étrangers, de l'Office de la vieillesse aux établissements hospitaliers dont il importe de parfaire le rendement.

C'est en mettant en évidence les efforts faits par le gouvernement, à double participation socialiste, en vue d'améliorer toujours plus le sort des personnes âgées et malades, en les traitant surtout avec beaucoup d'humanité, que Donzé conclut un exposé qui fut écouté avec beaucoup d'inté-

rêt par les membres présents dont plusieurs posèrent des questions auxquelles il fut répondu avec toute la clarté désirable.

Disons encore que cette causerie fut précédée d'une partie administrative qui vit l'admission de trois nouveaux membres et la nomination des délégués au prochain congrès du Parti socialiste suisse. Ces délégués seront Marc Tzala, député, président de la section; Claude Auroi et Silka Mueller, députée, en qualité de suppléante.

R. N.

Au Grand Théâtre

«Orphée», de Gluck

Dans cet opéra, on est assez loin de l'intensité dramatique de la tragédie antique et le spectacle qu'en donne notre scène lyrique ne fit rien pour le relever.

Des décors vraiment trop sombres, des tableaux trop sombres, surtout celui des Enfers où l'on a peine à distinguer de vagues formes qui se tordent et s'agitent, une interprétation qui frappe par son indigence, un orchestre qui rend bien la miévrerie et le charme de la musique de Gluck, mais sans marquer suffisamment les contrastes.

M^{me} Michèle Vilma, qui reprit au pied levé le rôle d'Orphée manque totalement de jeu de scène, mais sa voix est agréable et sa diction très bonne et l'Amour que joue M^{me} Odette Romagnoni fait par trop Cupidon d'opérette. M^{me} Suzanne Sarrora fait montre de belles qualités vocales en Eurydice.

On peut dire que les ballets fort beaux — sauf ceux des Champs-Élysées trop terrestres — ont sauvé le spectacle. Le dernier tableau, le triomphe de l'Amour, où les trois protagonistes ont un rôle de pure présence (faut-il dire heureusement?) nous valut un ballet de toute beauté, parfaitement mis au point, plein de couleur, de vie, de mouvement, où les solistes firent preuve d'une grâce, d'une légèreté, d'une harmonie dignes de tous les éloges.

Pour un théâtre qui nous a coûté si cher, on peut vraiment demander mieux. Intérim.

Mémento lausannois

Pharmacies d'office

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.)
DOUMONT, avenue de la Gare 44.
MULLER, avenue d'Ouchy 64.

De 18 h. à 24 h.
GAMMA, Riponne 10.

A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

Apéritif à la gentiane

SUZE

garanti naturel

Dimanche 2 octobre

RACLETTE

Sortie d'automne de la section du Mont-sur-Lausanne

Tél. 32 11 75 ou 32 51 83

Au Comptoir suisse

Vendredi 23 septembre

Journée des exposants

9.00-18.00 Ouverture des halles, des Jardins et des expositions spéciales.

9.00-18.00 Ouverture du Pavillon de la Finlande.

9.00-18.00 Ouverture du Pavillon du Pakistan.

9.00-20.00 Ouverture des halles de dégustation.

10.00-23.00 Ouverture du Restaurant du Pakistan.

9.00-12.00 et 13.30-18.00 Jardin d'enfants Nestlé et Jardin de circulation GM.

10.00-18.00 Cinéma: défilés de mode; présentation de films finlandais et pakistanais.

10.00 Salle No 6: séance du Conseil des présidents de l'UVACIM.

10.00 Salle No 9: Groupement romand des moyens et petits moulins.

12.00 Salle No 10: réunion du Rotary-Club, Lausanne.

12.30 Grand-Restaurant: déjeuner du Groupement romand des moyens et petits moulins.

12.30 Restaurant du Rond-Point: déjeuner du Conseil des présidents de l'UVACIM.

13.30-18.00 Halles rurales: marché-concours du menu bétail.

14.00 Salle No 6: séance du comité et du conseil de l'Office vaudois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants.

14.00 Salle No 7: Association suisse des fabricants et importateurs de fourneaux.

14.30 Salle No 2: conférence d'élevage porcine; Fédération romande d'élevage du menu bétail et Lactas Langer S. A.

15.00 Grand-Restaurant: Fanfare du Jorat, Mézières.

20.45 Théâtre de Beauveille: soirée offerte et réservée aux exposants.

23.00 Grand-Restaurant: bal réservé aux exposants, conduit par The Blue Boys.

Après le travail, un...



DIABLERETS

l'apéritif complet

Depuis nonante ans, l'apéritif des Romands

CINEMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
PROLONGATIONS
Le retour de Ringo, où les balles partent toutes seules
100 000 DOLLARS POUR RINGO
Richard Harrison, Fernando Sancho, Eleonora Bianchi
Techniscope - Technicolor
Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
PROLONGATIONS
Le chef-d'œuvre de Polanski
REPULSION
«Entre Bunuel et Hitchcock... Un sujet particulièrement délicat traité avec brio.» (Extraits de la presse)
Ce film est à déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Grande première suisse
Le plus beau film que Roger Vadim ait jamais tourné sur l'amour, inspiré du roman d'Emile Zola
LA CURÉE
Jane Fonda, Peter McEnery, M. Piccoli
Scope - Couleurs - Faveurs suspendues

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Une infernale sarabande d'espions... du genre de la veine des meilleurs James Bond!
«D» POUR DANGER
James Garner, Melina Mercouri, ... dont a été tiré le succès de Frank Sinatra: «Strangers in the Night»

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Le cycle du rire continue avec un classique de E. Lubitsch
TO BE OR NOT TO BE (JEUX DANGEREUX)
Vers orig., sous-titres franc.-alle. Faveurs suspendues à 21.00

Capitol Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En grande première suisse
Un film d'aventures
Un film d'hommes
LE FACTEUR S'EN VA-T-EN GUERRE
Ch. Aznavour, J. Hahn, M. Galabru, P. Mondy, D. Ceccaldi, M. Minh
Techniscope - Eastmancolor

Cineac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 7 ans
Nouveaux prix des places:
Adultes Fr. 2.90 Enfants: Fr. 1.75
Les deux célèbres comiques américains
LAUREL ET HARDY
(TÊTES DE PIVOCHES)
Le programme optimiste de la semaine

Colisee Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
L'apothéose de l'hommage à L. Bunuel
Palme d'Or à Cannes - Silvia Pinal, Fernando Rey, Francisco Rabal
VRIDIANA
Bunuel est capable d'atteindre le sublime en partant de n'importe quel élément; il opère ici la synthèse fulgurante de ses créations.

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première suisse romande
Un volcan d'action du célèbre agent OS 14 de la CIA. Un film d'espionnage de grand format tourné à Casablanca, Genève et Coppenhague
OPÉRATION POKER
avec Roger Browne, José Greci, Chaterin Schouse

Lido Tél. 23 21 44
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Première vision - Parlé français
Fou rire garanti avec
LE LIT A DEUX PLACES
de Jean Delannoy, avec Sylva Koscina, Dominique Borschero, Darry Cowl, J. Charron, M. Lee, M. Serrault
Un film tellement drôle, avec des situations désopilantes!

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En grande première suisse
Grand Prix du Festival de Cannes 1966 (Palme d'Or) Eastmancolor
UN HOMME ET UNE FEMME
de Cl. Lelouch, avec Anouk Aimée, J.-L. Trintignant, Pierre Barouh, Valérie Lagrange et Simone Paris

Moderne Tél. 24 28 77
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Bourvil, Anna Magnani, P. Brasseur
Le fameux trio rivalise de truculence et d'humour dans
LE MAGOT DE JOSEFA
L'œuvre savoureuse et explosive de Claude Autant-Lara

Montchoisi Tél. 24 05 87
15.00, 20.30 16 ans
Dimanche 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30
Ein liebenswerter Uik - Ein köstlich verrückter Film - Zwei kunterbunte Stunden - Eine Kaskade von Witz und Humor
UNSERE TOLLEN TANTEN
Günther Philipp, Gus Backus, Udo Jürgens, Vivi Bach, Trude Herr

Palace Tél. 22 15 50
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Grande première
Le plus beau film que Roger Vadim ait jamais tourné sur l'amour, inspiré du roman d'Emile Zola
LA CURÉE
Jane Fonda, Peter McEnery, M. Piccoli
Scope - Couleurs - Faveurs suspendues

Rex Tél. 23 45 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Grand classique de l'écran... Un des meilleurs Jean Gabin
PORT DU DÉSIR
Policier tumultueux avec Andrée Debar et Henri Vidal

ROMANDIE 23 47 64
14.30, 20.30 16 ans
Première vision - Parlé français
Un superwestern héroï-comique en Todd/Ao 70 mm, sur écran géant
Vistarama - Technicolor
SUR LA PISTE DE LA GRANDE CARAVANE
Burt Lancaster, Lee Remick, Pamela Tiffin, Jim Hutton (Places: 4., 5., 7.)

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 16 ans
Jean-Paul Belmondo vous coupera le souffle avec ses prodiges sportifs! Un feu d'artifice dans
L'HOMME DE RIO
de Philippe de Broca, avec Françoise Dorléac, Jean Servais, Simone Renant
CinémaScope - Couleurs

Corso-Renens Tél. 24 90 55
20.30 10 ans
Parlato in italiano
Eastmancolor - Dyaliscope
Une nouvelle aventure à grand suspense du fameux redresseur de torts
ZORRO A LA CORTE DI SPAGNA
Georgio Ardisson, Alberto Lupu, Nadia Marlowa

MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois
Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15

Vins de choix
Restauration soignée
Salles de sociétés
Jeux de quilles automatiques

Dès le 1^{er} octobre 1966, nouvelle gérance:
L. et R. Bavaud



LES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

ouvrent une inscription publique en vue de pourvoir divers postes:

Service des eaux

- a) technicien mécanicien à l'équipement;
- b) serruriers, monteurs en chauffage ou appareilleurs pour la pose des conduites;
- c) mécaniciens-électriciens.

Service de l'électricité

- d) monteurs électriciens et mécaniciens-électriciens.

Divers services

- e) employé(e)s de bureau;
- f) manœuvres.

Les candidats doivent:

- Etre âgés de 27 ans au plus; toutefois, ceux dépassant cet âge et de moins de 40 ans révolus peuvent s'inscrire sous réserve qu'ils remplissent en cas de nomination les conditions financières spéciales de la Caisse d'assurance du personnel.
- Etre de nationalité suisse.
- Etre titulaires du diplôme, du certificat fédéral de capacité de la branche considérée ou d'un titre jugé équivalent.

Avantages offerts:

- Stabilité de l'emploi.
- Caisse d'assurances étendues.
- Semaine de cinq jours.

Les intéressés sont invités à retourner cette annonce dûment remplie au secrétariat général des Services Industriels de Genève, bâtiment du pont de la Machine, d'ici au samedi 1^{er} octobre 1966.

Emploi postulé:

Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance et lieu d'origine: _____
Domicile: _____ Tél.: _____

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Paris: Mort de Paul Reynaud

Paul Reynaud, qui avait été le chef du gouvernement en 1940 au moment de la défaite française, qui avait connu ensuite les prisons de Vichy et celles de l'Allemagne nazie, avant d'entamer une nouvelle carrière politique après la guerre, est mort mercredi, à 88 ans, à Paris. C'était un homme du sud des Alpes, qui fut amené à la politique par le biais d'études juridiques. En 1919, il devint député, se spécialisa dans les affaires économiques, et joua dans l'entre-deux-guerres le rôle de Cassandre, se faisant le partisan convaincu d'un système de rénovation institutionnelle, et, surtout, dénonçant les accords de Munich.

Au printemps de 1940, il accepta la présidence du Conseil et tenta de redonner à la France un moral offensif. Il s'opposa à l'armistice, mais ne fut pas suivi. De 1945 à 1950, il reprit sa carrière politique et fut



plusieurs fois ministre. Pendant ces dernières années, il se fit le censeur du général de Gaulle.

Australie: Vif débat sur le Vietnam

Au cours d'un vif débat au Parlement, le premier ministre australien, M. Holt, a injurié l'opposition travailliste. Depuis deux jours, le leader travailliste Caldwell, soutenu par d'autres députés travaillistes, insistait auprès du premier ministre afin

que ce dernier déclare s'il entendait envoyer encore d'autres troupes au Vietnam pour renforcer les quelque 4500 hommes qui s'y trouvent déjà. M. Holt a déclaré que l'Australie se ralliait aux efforts fournis par les Etats-Unis.

DJIBOUTI: BIENTÔT UN RÉFÉRENDUM

M. Bourges, secrétaire d'Etat à l'information, a annoncé, à l'issue d'un Conseil des ministres, que le Gouvernement français a décidé

qu'un référendum aurait lieu en Côte française des Somalis avant le 1^{er} juillet 1967. Un projet de loi à ce sujet sera déposé devant le Parlement.

UN CURIEUX ARTICLE DES « IZVESTIA »

L'organe gouvernemental soviétique « Izvestia » fait allusion, dans un article publié mercredi, à un accord sino-américain secret qui permit au président Johnson de prendre la décision de bombarder les villes nord-vietnamiennes. L'article se réfère à des informations étrangères non communistes et à des commentaires sur l'attitude de la Chine à l'égard du

Vietnam. L'article souligne, par exemple, que la Chine entretient toujours des contacts avec les Etats-Unis, illustrés d'ailleurs par les rencontres des ambassadeurs des deux pays à Varsovie, et que le ministre chinois des Affaires étrangères a dit que Pékin n'exclut pas l'idée de conversations avec les Etats-Unis sur le Vietnam.

Bundestag: Débat sur la défense nationale

Un grand débat a eu lieu hier au Bundestag, à Bonn, sur la défense nationale. Il a été marqué par les attaques de très douteux socialistes, Helmut Schmidt, qui a repris les thèses des généraux démissionnaires Tretner et Panitzki. Il est vraiment fâcheux que la social-démocratie germanique n'ait pas trouvé un autre porte-pa-

role. D'autre part, l'ancien ministre de la défense conservateur F.-J. Stauss, a réfuté les arguments de M. Schmidt, de même que son coréligionnaire Barzel. Finalement une motion socialiste exigeant le départ de l'actuel ministre de la défense, M. von Hassel a été repoussée par 236 voix contre 184.

EN QUELQUES LIGNES...

● TEL-AVIV. — Mordekhai Kaspi, correspondant à Moscou du journal israélien communiste « Kol Haam », a dû quitter l'URSS sur l'ordre des autorités soviétiques.

● LE CAP. — Le nouveau premier ministre d'Afrique du Sud, M. Vorster, a déclaré devant le Parlement qu'il adoptera une attitude semblable à celle de son prédécesseur, M. Verwoerd, dans l'affaire rhodésienne.

● MONS. — Arpenteurs et géomètres ont pris possession du camp de Casseau, inaugurant ainsi les travaux d'implantation du Shapè sur le terrain militaire mis à la disposition de l'Otan par la Belgique.

● PÉKIN. — Plus de la moitié des tombes du cimetière des étrangers à Pékin, ont été dévastées.

● LONDRES. — Le blocage volontaire des salaires, décidé le 20 juillet, a permis d'endiguer presque totalement la hausse des salaires au cours du mois d'août.

● SETCHOUAN. — Une grève a paralysé une usine dépendant de l'Institut de constructions de machines de Setchouan du 15 août au 15 septembre, à la suite d'un conflit entre les Gardes rouges et les ouvriers.

● BONN. — M. Lücke, ministre de l'Intérieur a déclaré que le Gouvernement allemand fera tout pour permettre aux représentants officiels yougoslaves d'exercer librement leurs fonctions en Allemagne occidentale.

● SALISBURY. — Deux Africains ont été condamnés à mort, mercredi à Salisbury. Les deux hommes sont accusés d'avoir lancé une grenade dans un restaurant de la capitale rhodésienne.

● MUNICH. — M. P.-H. Spaak, a été élu pour trois ans, président de la Société internationale atlantique ATA.

● HONG-KONG. — Les Chinois ayant quitté la Chine depuis la révolution de 1949 et qui y sont revenus sont soumis à des mesures de restriction économique.

● LA NOUVELLE-DELHI. — L'agitation qui règne actuellement parmi les étudiants indiens déborde maintenant l'Etat central de Madhya Pradesh. C'est ainsi que dans l'Etat d'Uttar Pradesh, 7000 étudiants ont manifesté, lapidant des voitures de la police et provoquant des échauffourées au cours desquelles plusieurs dizaines de personnes ont été blessées.

● SEVENOAKS. — Déguisés en policiers, des bandits ont attaqué deux camions dans un village près de Sevenoaks, dans le Sud-Est de l'Angleterre. Ils se sont emparés de la cargaison composée de deux millions et demi de cigarettes d'une valeur de près d'un million de francs suisses.

● PARIS. — La Banque mondiale a pris les dispositions nécessaires pour placer, hors des Etats-Unis, une émission de 100 millions de dollars d'obligations libellées en dollars des Etats-Unis.

● PARIS. — Victime de l'hospitalité des coupeurs de tête de Bornéo, un Français de 24 ans, M. J.-Y. Domalain, dut accepter des sorciers de la tribu qu'ils le tatouassent des pieds à la tête, et ensuite épouser la fille du chef!

● LONDRES. — Le syndicat des cheminots britanniques a décidé de manière inattendue, d'appuyer la politique de blocage des salaires.

APRÈS LA CONFÉRENCE DES RECTEURS SUISSES

Le meilleur service qu'on puisse rendre aux pays en voie de développement

Un étudiant de Neuchâtel nous écrit: Je viens de lire l'article intitulé «Après la conférence des recteurs suisses», écrit par l'ASU de Genève et paru dans le «Peuple-La Sentinelle» du 20 septembre 1966.

Je me permets de vous adresser une réponse à cet article. Je termine actuellement mes études de biologie à l'Université de Neuchâtel. N'étant pas du tout d'accord avec les propositions de mes camarades de Genève, je vous serais reconnaissant de publier cette réponse, car il me semble bon que vos lecteurs entendent un autre son de cloche.

L'introduction d'un examen d'admission pour les étudiants étrangers n'a pas pour seul but une «politique de l'autruche» qui consiste à réduire le nombre des étudiants plutôt qu'à construire de nouveaux bâtiments universitaires. On constate, dans nos universités, que de nombreux étudiants étrangers n'ont pas une formation suffisante pour suivre des études universitaires. Cela provient du fait que les écoles de leur pays d'origine n'ont pas encore pu acquérir le niveau d'enseignement des nôtres, et ceci en raison même de leur manque de cadres

enseignants, de locaux et de matériel.

Ces étudiants, admis sans examen dans nos universités, échouent au bout d'une année ou deux (on ne peut pas se représenter indéfiniment à un même examen), et finissent par rentrer chez eux sans avoir pu même acquérir le niveau d'instruction leur permettant d'entrer dans une autre université. Un examen d'entrée, basé sur les connaissances qu'un étudiant doit posséder pour entreprendre des études dans la discipline de son choix, permet donc d'éliminer, avant qu'ils aient perdu une année ou deux, les étudiants qui, de toutes façons, n'auraient pas été à même de réussir leurs études.

En cas d'échec, ces étudiants ne sont pas renvoyés chez eux. Leurs études sont prolongées d'une année (non perdue, celle-là) par des cours propédeutiques, qui leur permettront de faire le lien entre leurs connaissances et le niveau universitaire. Or, précisément, c'est ce lien qui leur manquait et le fait de suivre des cours sans rien y comprendre ne pouvait en aucun cas le leur donner. «Le tiers monde a un urgent besoin de cadres.» Evidemment. Mais il ne suffit pas

d'un beau diplôme pour faire un cadre si la formation de celui-ci est insuffisante. Un tel cadre parviendrait dans son pays à de hautes fonctions pour lesquelles il ne serait pas préparé; c'est ce qui se passe actuellement dans bien des pays du tiers monde. Le meilleur service que l'on puisse rendre aux pays en voie de développement, c'est de leur préparer des cadres de haut niveau, qui soient capables de les sortir de leur misère, et non des roitelets ne sachant même pas distinguer leur bourse de celle de l'Etat!

Désormais, au lieu d'abaisser encore le niveau des études en Suisse, on pourra mieux qu'avant réaliser une «synchronisation» entre les programmes de nos gymnases et les programmes universitaires, dont souvent les cours de première année reprennent à zéro ce qui a déjà été traité dans les gymnases. C'est là aussi l'une des requêtes principales des AGE (Associations générales d'étudiants) et, peut-être aussi, je l'espère, des ASU (Action syndicale universitaire).

Veuillez recevoir, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations. Michel ARAGNO.

La politique nationale à la Télévision

La Télévision suisse romande, dans le domaine international, fait de louables efforts en faveur d'une présentation objective des événements. Elle ouvre largement ses portes, dans des émissions telles que «Le Point» et «Continents sans visa», à des hommes politiques, des journalistes, des savants et des technocrates de toutes tendances. Dans le domaine national, par contre, la TV ne donne pas la même impression. Le fait qu'elle recourt continuellement à des journalistes de droite en est une preuve.

MM. Pierre Barras, Pierre Béguin, Bernard Béguin et Georges Duplain, ses porte-parole habituels sont tous des tenants du régime, ils s'efforcent, en général, de faire preuve de neutralité et de modération, mais, assez souvent — cela est aussi normal qu'humain — le naturel prend le dessus. Ainsi se trouve réalisée une défense adroite de la politique de la majorité du Conseil fédéral, ceci au détriment d'une véritable objectivité. Ce genre de commentaires présenté comme de l'information pure absente de parti pris, n'en est que plus dan-

gereux pour ceux qui défendent l'idée que le capitalisme doit céder sa place au socialisme, pour assurer une paix durable et un avenir exempt de soucis.

Il y a quelques mois — nous tenons à le signaler aussi — la Télévision suisse romande avait, à titre d'essai, ouvert, le vendredi soir, une courte rubrique consacrée à une revue des journaux romands. Elle l'avait confiée à M. Jacques Rouiller. Celui-ci en avait fait une émission vivante et très écoutée, si nous nous en référons aux conversations échangées avec nos lecteurs et nos amis. L'essai n'a été que de courte durée et a cessé sans explication. Tout au plus avons-nous eu droit à un adieu un peu nostalgique de celui qui s'était efforcé de bien faire. Car Jacques Rouiller, que nous ne connaissons pas personnellement, avait véritablement trouvé une formule juste et équitable; il citait la presse de gauche à l'égal de la presse de droite et de celle dite d'information. Il ne s'inquiétait pas de savoir si ces deux dernières représentaient le 80 ou le 90% de la presse romande.

Il estimait que la voix des minoritaires devait être entendue dans une proportion qui n'était pas dictée par les possibilités financières des propriétaires de journaux, mais simplement par un véritable souci d'assurer aux auditeurs une large et complète information.

Nous avons tu nos regrets jusqu'ici dans l'espoir de voir renaître cette rubrique. Ne voyant rien venir, constatant, que ces dernières semaines la Télévision suisse romande se fait, au contraire, l'agent publicitaire de certains journaux changeant de format ou de formule, alors qu'elle n'en avait jamais fait autant pour les journaux des Montagnes neuchâtelaises, nous nous permettons aujourd'hui de demander aux organes responsables de bien vouloir nous dire s'ils envisagent, eux aussi, de changer de formule et d'adapter celle qu'ils emploient pour la rubrique internationale aux nouvelles nationales, ce qui nous donnerait une idée plus juste de la situation politique et économique de notre pays.

EUGÈNE MALÉUS.

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LAUSANNE

La double vie d'un employé postal

Apparemment R. H. menait une vie normale et sans taches. Employé intelligent et efficace aux PTT où il occupait les fonctions de secrétaire d'exploitation, il avait tout ce qu'il fallait pour jouir tranquillement de la vie: mariage réussi, deux enfants, un grade militaire, une voiture, des économies...

Son entourage le considérait comme un être digne de confiance et méritant l'affection qu'on lui témoignait. Mais derrière cette façade, derrière cette apparence d'honnêteté et de respectabilité, R. H. vivait un drame. Pour on ne sait trop quel motif, R. H., grâce à une habileté digitale qu'il convient de souligner, sentait si les lettres qui lui passaient entre les mains contenaient de l'argent. Il ouvrait alors les plis qui lui paraissaient «intéressants», mettait dans ses poches leur contenu et jetait sans autre les messages. Cette activité constituait pour R. H. un pactole des plus intéressants: de 1959 à 1965, il s'appropriait une somme évaluée à 25 000 francs.

Découvert grâce à des sondages effectués par les postes, il est renvoyé aujourd'hui devant le Tribunal correctionnel de Lausanne que préside M. Guignard. M^e Graff assure sa défense. Quant au Ministère public, il est représenté par M. Châtelain, substitut.

La «déesse chienne»

Le président: — Pourquoi c'est parti?
L'accusé: — La première fois, il

s'agissait d'une lettre ouverte qui contenait 100 francs.

— Oui, la tentation était grande... Mais après, pour quel motif avez-vous continué?

— C'était pour avoir une sécurité pour plus tard.

Effectivement, R. H., au contraire de la plupart des voleurs, ne dépensait pas à gauche et à droite le produit de ses larcins. Il thésaurisait, versant dans des carnets d'épargne tout ce qu'il volait.

Le président est perplexe et on le comprend. Pourquoi diable cet homme, qui n'avait nul besoin pressant d'argent, dérobaient-il ces sommes? Personne ne peut donner de réponse précise à cette question. Tout au plus peut-on admettre ces actes sur le compte d'un esprit avaricieux à l'extrême ou sur le fait que l'accusé avait été privé d'argent de poche durant sa jeunesse. Mais l'explication est plutôt faible. R. H. est visiblement une des nombreuses victimes de la «déesse chienne» qui pousse tant de gens à s'enrichir pour s'enrichir, commettant paradoxalement une sorte d'acte gratuit. L'âpreté au gain, le besoin de se sentir muni, de plus en plus muni... C'est là un thème que bien des romanciers ont traité.

Un accusé de bonne volonté

Après avoir purgé une peine préventive de 68 jours, R. H. fut mis en liberté provisoire. Depuis ce moment-là, il a manifesté un comportement

des plus encourageants. Engagé dans une importante entreprise lausannoise (voilà qui est rassurant: certains chefs du personnel donnent quand même une chance à des délinquants!), il donne entière satisfaction et l'entreprise le gardera à son service s'il bénéficie du sursis. Et comme pour bien indiquer qu'il est décidé à prendre le «bon chemin», il suit des cours du soir qui lui permettront d'améliorer ses connaissances et sa situation. R. H. manifeste, ainsi, par une série d'actes tangibles, son intention. Il est rare de rencontrer des accusés faisant preuve d'autant de bonne volonté.

Cependant les chefs d'accusation sont graves: le vol qualifié et l'infraction sur la loi fédérale sur le service des postes sont des délits qu'on ne pardonne pas aisément.

Un jugement modéré

Après quelques heures de suspension, le Tribunal correctionnel de Lausanne, dans un jugement modéré, condamne R. H. à un an d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans et aux frais de la cause. La femme, la parenté et les amis de R. H. qui étaient venus écouter la sentence poussent un soupir de soulagement. Il ne reste plus à cet ancien employé postal qu'à prouver que le tribunal, en lui infligeant une peine si légère, avait raison de croire en son redressement.

Fou-Dji Tsai.